ISSN 0024-7650

Le journal d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2286 - 25 mai 2012 - **Prix: 1 €** - DOM: 1,50 €

Avec les candidats de Lutte Ouvrière aux législatives

Affirmer que les travailleurs ne se contenteront pas de discours

26, 27 et 28 mai

Vive la Fête !

SOMMAIRE

Elections législatives

p. 4 ■ Votez pour les candidats Lutte Ouvrière
■ Lutte Ouvrière dans toutes les circonscriptions
■ Réunions publiques

Tout le programme de la fête

■ Cahier central p I à IV

Leur société

p. 5 ■ Licenciements boursiers ou licenciements tout court
■ Rémunérations des PDG du secteur public
■ Lutte contre les licenciements
■ Cabaret Crazy Horse
p. 6 ■ Contre la crise du logement
■ Les pertes grecques du Crédit agricole
■ Fil rouge
p. 9 ■ Médecins : le scandale des dépassements d'honoraires
■ Face en bourse : le flop
■ Pétroplus : rien n'est réglé

Dans les entreprises

p. 7 ■ Fonderie du Poitou Aluminium
■ PSA Mulhouse
■ Technocentre Renault
p. 8 ■ Air France et son "plan social"
■ Camiva – Saint-Alban-Leysse

Dans le monde

p. 10 ■ Italie : Beppe Grillo, du comique à la politique
■ Allemagne : augmentation des salaires dans la métallurgie
p. 11 ■ Haïti : un an de duperies
■ Afrique : pollution et empoisonnement des populations
p. 12 ■ « La croissance »
■ OTAN et bouclier antimissiles
■ Québec : la mobilisation ne faiblit pas

• Campagne commerciale d'EDF

Il y a de l'arnaque dans le gaz

Un certain nombre de clients d'EDF ont reçu dernièrement un courrier leur proposant d'opter pour une facture unique pour leur consommation d'électricité et de gaz, avec comme objectif, explique la lettre, de « *simplifier votre quotidien* ».

Mais la lettre omet de préciser que cette option pour la facture unique entraîne automatiquement la résiliation du contrat avec leur ancien fournisseur de gaz et surtout, quand il s'agit de GDF Suez, la sortie du tarif réglementé et l'option pour le prix dit de marché.

Résultat : d'après une enquête de la Commission de régulation de l'énergie, la facture unique proposée par EDF coûtera aux abonnés ainsi piégés 44 % plus cher que s'ils avaient continué à payer leur gaz au tarif fixé par l'État chez GDF Suez. Cela dit, le journal *Le Parisien* rapporte qu'à la fin de l'année 2011 le médiateur de l'énergie avait reçu plusieurs centaines de plaintes concernant des pratiques commerciales similaires, cette fois chez GDF Suez, qui de son côté démarchait ses abonnés au gaz pour leur vendre, aussi sans le leur dire, de l'électricité à prix de marché.

Pour piéger leurs clients, les uns et les autres jouent sur le fait qu'un grand nombre d'entre eux, sinon la majorité, ignorent qu'EDF et GDF Suez sont, depuis la libéralisation du marché de l'énergie en 2007, deux entreprises concurrentes. À l'époque, l'ouverture à la concurrence était présentée comme un gage de transparence et d'économies pour les consommateurs d'énergie. C'est réussi.

Jean-Jacques LAMY

Nathalie Arthaud dans les médias

- **jeudi 24 mai** à 7 h 50 sur France 2 : les 4 Vérités
- **jeudi 24 mai** à 18 h 30 sur LCI : le oui-non de Michel Field
- **lundi 28 mai** à 7 h 45 sur I-télé : invitée de Christophe Barbier
- **mercredi 30 mai** à 8 h sur Sud Radio : invitée de Robert Ménard
- **samedi 2 juin** à 11 h sur France 3 IdF : invitée de la Voix est libre - débat avec Patrick Bloche (PS), Chantal Brunel (UMP) et Marie-George Buffet (FdG)

• Les 26, 27 et 28 mai

Pour venir à la Fête de Lutte Ouvrière

Pour tous ceux de la région parisienne, le plus commode sera de prendre les navettes gratuites qui partiront du métro Saint-Denis-Université, terminus de la ligne 13, et qui vous déposeront à l'entrée de la Fête. Ces cars fonctionnent aux mêmes horaires que la Fête.

Pour tous ceux qui viennent des régions, de nombreux départs collectifs sont prévus. Renseignez-vous auprès de nos camarades locaux, ou sur Internet, sur les sites régionaux de Lutte Ouvrière.

Si vous venez en voiture, il faut faire attention : la ville de Presles est petite et le stationnement y est difficile.

La Fête est également accessible par le train depuis Paris-gare du Nord. La gare de Presles est à 900 mètres de la Fête.

LO

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail
Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : .....Ville : .....
Ci-joint la somme de : .....
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	*Lutte Ouvrière*		*Lutte de Classe*
Destination :	*6 mois*	*1 an*	*1 an*
France, DOM-TOM	*18 €*	*35 €*	*15 €*
DOM-TOM avion	*25 €*	*50 €*	*21 €*
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	*30 €*	*60 €*	*20 €*
USA, Canada	*35 €*	*70 €*	*22 €*
Autre Amérique, Asie, Océanie	*43 €*	*85 €*	*25 €*
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

ÉDITORIAL
des bulletins d'entreprise
du 21 mai

Mettre sous surveillance les faiseurs d'illusions

Ça y est ! Les ministres en partance ont officiellement passé le relais aux ministres qui arrivaient et les médias ont longuement commenté tous les faits et gestes des protagonistes de toutes les cérémonies.

Les travailleurs n'ont certainement aucune raison de regretter que Sarkozy, Fillon, Guéant et les autres ne soient plus sur la photo de famille prise sur le perron de l'Élysée. Le gouvernement déchu a été l'exécutant cynique de la politique de la grande bourgeoisie, dans une période où la crise a rendu l'offensive du grand capital contre les travailleurs de plus en plus virulente. Il est inutile de rappeler les mesures baptisées « réformes » de ce gouvernement, qui ont toutes signifié un recul des conditions d'existence du monde du travail. Les travailleurs, les retraités, les chômeurs en ont gardé les traces douloureuses.

Pire encore que les mesures qu'il a prises, ce gouvernement a laissé les mains totalement libres aux groupes industriels et financiers pour licencier, pour supprimer des emplois afin de faire plus de profits avec moins de travailleurs plus exploités, pour bloquer les salaires, pour remplacer des salariés en CDI par des précaires plus mal payés.

Oui, le simple fait de ne plus voir, de ne plus entendre ces hommes de droite nous expliquer que tout ce qui est bon pour les riches, les grands patrons et les banquiers est bon pour la population, est déjà un changement.

Mais cette satisfaction morale ne rendra pas son emploi à celui qui l'a perdu, pas plus qu'elle n'enlèvera la menace qui pèse sur tous ceux qui savent déjà que leur entreprise planifie des licenciements. Elle ne remplira pas le frigo de ceux qui ont du mal à boucler les fins de mois. Et Hollande n'a même pas l'intention d'annuler toutes les mesures antiouvrières de Sarkozy.

« *Le gouvernement n'est en place que depuis quelques jours, il faut lui laisser le temps* », entend-on parfois. Mais quelques jours ont suffi à Hollande pour rencontrer les dirigeants de ce monde, de Merkel à Obama, ici pour discuter de l'avenir de l'euro, là pour concilier sa promesse de retirer les troupes françaises d'Afghanistan avec la volonté de ses alliés, américain et britannique, d'y rester encore.

Et le ministre de l'Intérieur a trouvé le temps de rencontrer une catégorie professionnelle qui n'hésite pas à montrer son mécontentement depuis plusieurs semaines : les policiers.

En revanche, pas un mot du gouvernement pour annoncer, par exemple, qu'il empêchera les plans de licenciements déjà prévus, de Fralib à PSA Aulnay en passant par Petroplus, sans parler de ceux qui tombent pour ainsi dire chaque jour, de Carrefour à Air France. Pour le pouvoir d'achat, il n'y a guère qu'un « coup de pouce » promis aux smicards.

Alors, les travailleurs ont intérêt non seulement à être méfiants, mais aussi à montrer clairement au gouvernement qu'ils le sont. Les élections législatives qui auront lieu dans moins de trois semaines peuvent en être une occasion.

Le PS réitère son chantage au vote utile. Mais la gauche gouvernementale est à peu près assurée d'obtenir la majorité à l'Assemblée. Voter pour les candidats du PS, c'est voter la confiance au gouvernement socialiste. Et c'est aussi laisser la critique et l'opposition à la droite et à l'extrême droite.

L'électorat ouvrier a, au contraire, intérêt à montrer qu'il ne se contentera pas du changement à la tête de l'État et qu'il a des exigences vitales qu'il n'entend pas brader.

Il a intérêt à montrer au gouvernement que celui-ci est sous la surveillance non seulement des marchés financiers mais aussi des travailleurs, et que les critiques ne viendront pas seulement de sa droite mais aussi de sa gauche.

Lutte Ouvrière présente des candidats dans toutes les circonscriptions du pays, pour défendre le programme de lutte et les objectifs défendus par Nathalie Arthaud à l'élection présidentielle et pour assurer la présence d'un courant communiste.

Voter pour ces candidats, c'est voter pour des femmes et des hommes qui sont tous du camp des travailleurs et qui ne l'abandonneront pas sous prétexte que la gauche a relayé la droite.

Un vote n'est qu'un vote, et derrière le gouvernement, au-dessus de lui, il y a le grand patronat, les marchés financiers, qui ne sont pas impressionnés par les urnes.

Pour changer le rapport de forces avec eux, il faudra des luttes décidées et conscientes. Mais plus il y aura de votes en faveur des candidats de Lutte Ouvrière, plus cela donnera du crédit au programme qu'ils défendent. Plus cela montrera qu'il y a des travailleurs qui ne se laissent pas berner et qui relèvent la tête. Cela comptera pour l'avenir.

• Afghanistan

Un retrait des troupes françaises qui n'est pas un changement de politique

L'annonce par François Hollande de sa décision de retirer les troupes françaises d'Afghanistan d'ici à la fin de l'année 2012 – au lieu de 2013 comme l'avait décidé Sarkozy – n'a en fait guère posé de difficultés au sommet de l'OTAN auquel il participait les 20 et 21 mai à Chicago.

La France intervient militairement en Afghanistan aux côtés des États-Unis depuis le début de la guerre, en 2001. À l'époque, Chirac occupait l'Elysée et Lionel Jospin était chef du gouvernement. Elle y maintient actuellement encore environ 3 300 soldats et 150 gendarmes, ce qui ne représente que 3 % des effectifs de l'OTAN sur place.

Hollande a précisé qu'il s'agissait, non de retirer la totalité des troupes françaises, mais, nuance, les seules troupes de combat. Resteraient donc sur place après 2012, en principe, un contingent chargé de la formation des forces armées afghanes censées les remplacer et d'organiser le rapatriement en France du matériel, plus les troupes de combat nécessaires pour assurer leur sécurité. Cela pourrait nécessiter le maintien d'une présence militaire pour quelques années encore dans des endroits, pour des missions et pour un effectif qui restent à définir.

Par ailleurs, à titre de compensation en quelque sorte vis-à-vis de ses interlocuteurs américains, et pour les rassurer quant à sa solidarité avec leurs objectifs, Hollande se serait déclaré prêt à envisager une « contribution différente » de la France. Elle pourrait par exemple prendre la forme d'une participation au soutien financier du gouvernement afghan après le départ du gros des troupes occidentales et le transfert de leurs attributions aux forces afghanes, fixés en principe à 2014.

La décision de Hollande s'inscrit en fait dans le cadre d'un mouvement général et progressif de retrait des troupes d'Afghanistan. La Hollande a retiré ses troupes en 2010 et le Canada en 2011. Les États-Unis ont déjà rapatrié 10 000 hommes en 2011 et doivent en rapatrier en principe plus de 20 000 d'ici le mois d'août.

Comme on voit, il n'y a donc là aucun tournant dans la politique d'intervention militaire de l'impérialisme français, et ses alliés au sein de l'OTAN l'ont bien compris. Il reste l'annonce du retrait, qui est surtout destinée au public français, ce qui peut être toujours utile en période d'élections, même si, en fait, la page de la guerre d'Afghanistan est loin d'être tournée, y compris pour les troupes françaises.

Jean-Jacques LAMY

• Le 10 juin

Votez pour les candidats de Lutte Ouvrière !

Pour le 10 juin, premier tour du scrutin des législatives, on entend déjà de nombreuses voix de la gauche gouvernementale appeler à « voter utile », pour donner à celle-ci une majorité à l'Assemblée nationale.

À présent que Sarkozy a été remercié, une « vague rose » à ces élections est plus que probable. Cependant une majorité de députés pour Hollande, si elle permettra à celui-ci de mener sa politique, ne fournira en aucune façon une garantie pour le monde du travail, exposé de plein fouet aux appétits du monde de la finance.

Le programme électoral de l'actuel président était vide de promesses sur ce plan, et on peut lui faire confiance pour s'y tenir. Car de toute façon, pour protéger leur seule richesse, l'emploi, pour arrêter la fonte de leur pouvoir d'achat, les travailleurs ne peuvent compter sur l'Assemblée, quand bien même y figureraient quelques députés du Parti socialiste de plus. La gauche gouvernementale ne veut ni ne peut empêcher les banques de vouloir maintenir à tout prix leurs profits, ni les firmes du CAC 40 de rechercher la rentabilité maximum au prix de suppressions d'emplois continuelles, ni les investisseurs d'exiger des taux de rentabilité de 15 ou 20 %, même s'ils signifient la précarité et l'appauvrissement pour le plus grand nombre.

Elle ne le veut pas, car il faudrait s'en prendre au pouvoir et aux possessions des capitalistes de l'industrie et de la finance. Elle ne le peut pas, car seule la masse des salariés et chômeurs mobilisés et déterminés pourrait imposer l'interdiction des licenciements, le partage du travail entre tous, l'indexation des salaires sur les prix, et aurait la possibilité d'aller exercer leur contrôle sur la comptabilité des patrons et sur leurs comptes en banque.

On n'entendra malheureusement pas ces revendications sur les bancs du Palais-Bourbon, car il y a peu de chances, vu le mode de scrutin, qu'un ou une candidate de Lutte Ouvrière puisse y siéger. Mais les votes pour leurs candidatures auront ce sens : faire entendre les exigences du monde du travail, qui n'ont pas de raison de se taire avec le départ de Sarkozy.

D'autant que, la crise continuant, les attaques des capitalistes ne cesseront pas, au contraire. Mais, face à la gauche gouvernementale présente à l'Élysée, à Matignon, au Sénat, à l'Assemblée, à la tête des grandes agglomérations, quelle couleur aura la voix de l'opposition ? Celle de l'UMP décomposée ou recomposée ? Pire, celle du Front national qui, à travers ses diatribes, s'en prendra en fait aux travailleurs immigrés, aux plus pauvres, aux militants ouvriers ?

Il faut affirmer l'existence d'un courant communiste qui conteste le pouvoir des capitalistes. Il faut exprimer l'urgence des exigences du monde du travail, maintenir levé le drapeau des luttes nécessaires. C'est pourquoi les votes pour les candidates et les candidats de Lutte Ouvrière devront être, le 10 juin, les plus nombreux possible.

Viviane LAFONT

Lutte Ouvrière dans toutes les circonscriptions

Aux élections législatives du 10 juin, les candidats de Lutte Ouvrière seront présents. Il s'agit de continuer à défendre devant tous le programme que Nathalie Arthaud a mis en avant lors de l'élection présidentielle, et qui correspond aux nécessités vitales de millions de travailleurs.

Lutte Ouvrière se présente en effet dans toutes les circonscriptions. Cela signifie la présence de 544 candidats, 539 en métropole et cinq dans l'île de La Réunion. Par ailleurs, huit candidats présentés par l'organisation trotskyste antillaise Combat Ouvrier et par Lutte Ouvrière seront présents à la Guadeloupe et à la Martinique.

D'Arlette Laguiller à Nathalie Arthaud, Lutte Ouvrière a toujours choisi une femme comme porte-parole nationale. Quant aux candidats de Lutte Ouvrière dans ces législatives, ils respectent parfaitement la parité hommes-femmes.

Les candidats de Lutte Ouvrière sont ouvriers, employés, infirmiers, enseignants, chômeurs, c'est dire qu'ils vivent la même vie que tous ceux qui appartiennent au monde du travail. Ce sont des hommes et des femmes connus pour leurs idées dans leur entreprise, dans leur quartier et qui défendent quotidiennement la nécessité pour les travailleurs de se défendre et de s'organiser autour d'un programme de lutte, et la perspective d'une révolution sociale. Les candidates et candidats de Lutte Ouvrière sont, avec leurs camarades de travail, partie prenante des combats contre les mauvais coups des patrons et en sont même souvent les organisateurs.

Avec les candidats de Lutte Ouvrière, ces élections sont ainsi l'occasion d'affirmer l'existence d'un courant communiste défendant les intérêts sociaux et politiques de la classe ouvrière.

LO

Les candidats aux législatives de Combat Ouvrier-Lutte Ouvrière en Guadeloupe lors d'une conférence de presse pour présenter leurs candidatures. Au centre de la photo, Jean-Marie Nomertin, militant de Combat Ouvrier et dirigeant syndical depuis de nombreuses années, un des dirigeants du mouvement de grève contre la vie chère en 2009, candidat dans la quatrième circonscription de la Guadeloupe.

Réunions publiques avec les candidats de Lutte Ouvrière

Des réunions sont annoncées dans les villes suivantes :

Mercredi 30 mai

- Friville-Escarbotin (Somme)

Jeudi 31 mai

- Auch (Gers)
- Abbeville (Somme)

Vendredi 1er juin

- Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)
- Nantes (Loire-Atlantique)
- Rennes (Ille-et-Vilaine)
- Vierzon (Cher)
- Saint-Amand-Montrond (Cher)
- Montargis (Loiret)
- Tours (Indre-et-Loire)
- Orchies (Nord)
- Fourmies (Nord)
- Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais)
- Lure (Haute-Saône)
- Feuquières (Oise)
- Suresnes (Hauts-de-Seine)

Samedi 2 juin

- Valenciennes (Nord)
- Brive (Corrèze)
- Nevers (Nièvre)
- Beauvais (Oise)
- Compiègne (Oise)
- Avranches (Manche)
- Le Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)
- Mantes-le-Jolie (Yvelines)
- Bernay (Eure)

Lundi 4 juin

- Vitré (Ille-et-Villaine)
- La Roche-sur-Yon (Vendée)
- Saint-Omer (Pas-de-Calais)
- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Mardi 5 juin

- Limoges (Haute-Vienne)
- Angers (Maine-et-Loire)
- Combourg (Ille-et-Villaine)
- Les Clayes-sous-Bois (Yvelines)

Mercredi 6 juin

- Belfort (Territoire de Belfort)
- Lunéville (Meurthe-et-Moselle)
- Lille (Nord)
- Amiens (Somme)
- Saint-Just-en-Chaussée (Oise)
- Orléans (Loiret)
- Guéret (Creuse)
- Creil (Oise)
- Toulouse (Haute-Garonne)
- Amiens (Somme)
- Nanterre (Hauts-de-Seine)

Jeudi 7 juin

- Fougères (Ille-et-Vilaine)
- Metz-Pontifroy (Moselle)
- Coutances (Manche)
- Cherbourg (Manche)
- La Rochelle (Charente-Maritime)
- Bourges (Cher)
- Le Puy-en-Velay (Haute-Loire)

Vendredi 8 juin

- Metz-Borny (Moselle)
- Évreux (Eure)

Pour plus de précisions, consulter nos sites régionaux.

Réunions publiques de Nathalie Arthaud

6e circonscription de Seine-Saint-Denis

Aubervilliers

Mercredi 6 juin à 19 h 30
École Jean-Jaurès / Jules-Guesde
3-5, rue Paul Bert

Pantin

Jeudi 7 juin à 19 h 30
École Sadi-Carnot
2, rue Sadi-Carnot

• Licenciements « boursiers » ou licenciements tout court

Où est la différence ?

Sur France Info le 22 mai, Benoît Hamon, qui vient d'être bombardé ministre-délégué de l'Économie sociale et solidaire et dont on a bien du mal à cerner les attributions, a expliqué comme son collègue Arnaud Montebourg que le nouveau gouvernement sera impuissant à s'opposer aux fermetures d'entreprises en fin de course, c'est-à-dire celles qui ne trouvent pas de marché pour leurs marchandises.

Tant pis donc pour les salariés. Ils devront se reconvertir et l'État, a-t-il ajouté, aidera à cette reconversion. Mais dans ce cas, qu'est ce qui changerait par rapport à la situation actuelle ? C'est une autre façon de déclarer son impuissance face aux plans sociaux annoncés.

En revanche, le gouvernement s'opposera fermement, a dit Benoît Hamon, à toutes les suppressions d'emplois qui seraient dues à des calculs spéculatifs, c'est-à-dire aux « licenciements boursiers », pour reprendre le vocabulaire pratiqué au sein du Parti socialiste, du Parti communiste et du Parti de gauche. Comment ? En refusant qu'une entreprise qui voudrait mettre la clef sous la porte s'oppose à l'arrivée d'un repreneur.

Il y a de quoi se montrer perplexe devant une telle mesure. Si on prend les cas qui ont défrayé la chronique sociale, en quoi une telle mesure aurait-elle pu éviter que Continental Clairoix, dans l'Oise, ferme ses portes, ou pourrait-elle éviter que Citroën ferme demain son usine d'Aulnay, ou bien encore que Mittal décide d'éteindre ses hauts fourneaux de Florange ? Qui sont ces mystérieux repreneurs évincés ? Sans compter que, même s'il s'en présentait, cela n'empêcherait nullement les suppressions d'emplois. Aucune des entreprises « reprises » ne l'a été sans suppressions d'emplois. C'est même le plus souvent une des conditions de la reprise.

Quant à la différence qui est faite entre des licenciements économiques et des licenciements dits « boursiers », elle est d'autant plus artificielle que tous les capitalistes, quand ils décident de fermer une usine ou de transférer une production, avancent des raisons économiques qui s'inscrivent dans la logique du marché. Or les notables du PS acceptent cette logique-là, Benoît Hamon l'a rappelé dans son interview.

Sans vouloir faire de procès d'intention, le nouveau gouvernement annonce en fait dès aujourd'hui qu'il ne fera pas autre chose, en matière d'emploi, que ses prédécesseurs.

Jean-Pierre VIAL

• Lutte contre les licenciements

Montebourg prêt à « tout tenter ». Vraiment ?

***« Beaucoup de plans sociaux ont été mis au congélateur et nous avons le sentiment que le congélateur déborde »*, a déclaré Montebourg au *Journal du dimanche* alors qu'il venait tout juste d'être promu ministre du Redressement productif. Une fois ce secret de polichinelle énoncé, la suite logique voudrait que le ministre fasse le vide dans le congélateur.**

Mais à une question sur Fralib, Petroplus, Peugeot Citroën et autres entreprises où les emplois sont menacés, Montebourg répond qu'il faut « *construire des plans de sauvetage constructifs et durables* »,qu'il cherchera « *les solutions, y compris les plus audacieuses* ». C'est juré, il va « *affronter courageusement les difficultés* », se plaçant « *aux côtés de ceux que l'économie écrase ou abandonne* ». Les propos de Montebourg restent dans le vague. « *Nous encaisserons certainement des échecs, mais il faut tout tenter* », ajoute-t-il. « *Tout tenter* », vraiment ? Mais apparemment pas une loi qui interdise les licenciements et impose la répartition du travail entre tous !

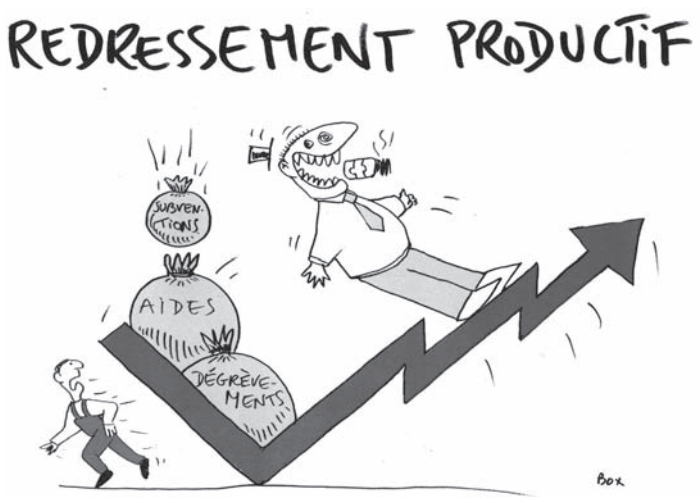

L'interdiction des licenciements constitue pourtant un objectif de lutte pour les travailleurs, ce qui semble pour Montebourg aussi loin que la planète Mars. En guise de lutte contre le chômage, il va lancer d'ici quelques semaines un appel à « *tous les Français de bonne volonté* » pour qu'ils « *nous apportent leurs idées* ». À croire que, si les licenciements s'intensifient, ce serait parce qu' « on » n'aurait pas encore trouvé les bonnes idées. La question du chômage doit faire l'objet, selon lui, d'une grande « *cause nationale* », appelée « *redressement productif* ». Mais ce redressement productif dépend avant tout des choix des patrons et de leur volonté de faire du profit, et pas des injonctions d'un ministre, qui risque bien de n'être « productif » que de paroles.

Jean SANDAY

• Cabaret Crazy Horse – Paris

Après deux jours de grève

Les danseuses ont gagné !

Il n'aura fallu aux danseuses du cabaret Crazy Horse de Paris que deux jours de grève pour obtenir gain de cause. Leur salaire a été augmenté de 15 %.

En grève à la quasi-unanimité, les danseuses avaient un argument de poids sur la direction du cabaret, qui se refusait depuis des mois à accéder à leurs revendications. Leurs conditions de travail sont difficiles : elles doivent assurer de douze à treize spectacles par semaine, parfois trois dans la même journée, sans compter les heures d'entraînement, d'échauffement et de maquillage, et ce vingt-quatre jours par mois. En CDD, elles gagnent moins de 2 000 euros par mois. Elles doivent de plus anticiper une fin de carrière très rapide et une reconversion professionnelle difficile. L'une des grévistes insistait sur le manque de respect et de considération de la part de la direction, une autre exprimait sa colère en comparant le prix de la place de spectacle à 125 euros avec le faible cachet des danseuses.

Le manque à gagner a visiblement assez vite convaincu la direction, qui a dû aller se rhabiller. Les grévistes ont obtenu l'augmentation de salaire demandée ainsi que la prise en compte de l'ancienneté et des difficultés exceptionnelles de certaines chorégraphies.

Une bonne veste pour les propriétaires du cabaret !

Viviane LAFONT

• Rémunération des PDG du secteur public

Une mesure symbolique, c'est encore trop

« *J'imposerai aux dirigeants des entreprises publiques un écart maximal de rémunérations de un à vingt* », avait assuré Hollande dans ses *60 engagements pour la France*. Une telle mesure serait de toute façon limitée, car elle laisserait intacts le salaire des PDG du privé et surtout les dividendes des actionnaires. Mais, même symbolique, l'application d'une telle mesure a déjà du plomb dans l'aile.

Selon le syndicat CGT des activités postales et de télécommunication, la question de la rémunération de Jean-Paul Bailly, actuel PDG de La Poste, figurait à l'ordre du jour du conseil d'administration du 11 mai dernier, mais elle a été retirée à la dernière minute. Bailly, percevant 635 974 euros par an, 33 fois le salaire de base, aurait dû renoncer à 40 % de sa rémunération, d'après les chiffres du *Parisien*.

Une telle baisse n'aurait pas changé la face du monde. Mais même ce mini-changement vient d'être éludé alors que La Poste, transformée en société anonyme en mars 2010, reste pour le moment à capitaux publics. Les représentants des actionnaires à son conseil d'administration sont au nombre de douze : neuf représentent l'État parmi lesquels son PDG, dont le mandat a été renouvelé par le Conseil des ministres de Sarkozy en 2010, et trois la Caisse des dépôts. Autrement dit, ce sont tous de hauts fonctionnaires, qui n'en ont pas moins ignoré une des rares promesses de Hollande.

Il faut dire qu'ils ont été encouragés dans le sens de ne rien faire par Michel Sapin, alors qu'il n'était encore que « chargé du projet présidentiel ». Sapin avait laissé entendre que la promesse de Hollande ne s'appliquerait pas aux dirigeants d'entreprises publiques actuellement aux commandes car, avait-il ajouté, il faut être « humain ». Les travailleurs sont donc avertis que Sapin, aujourd'hui ministre du Travail, est plein de compassion quand il s'agit de préserver la rémunération d'un PDG dont le « travail » a consisté à supprimer des dizaines de milliers d'emplois.

En revanche, pour défendre leurs salaires, les postiers, comme l'ensemble des travailleurs, ont tout intérêt à s'en occuper eux-mêmes, collectivement.

J. S.

• Contre la crise du logement

Des mesures d'urgence s'imposent

La nouvelle ministre du Logement, Cécile Duflot, vient d'annoncer le report de la fin de la trêve hivernale. Le dispositif pour l'hébergement d'urgence, qui prend fin normalement le 15 mars, est prolongé jusqu'au 31 mai.

Cécile Duflot a déclaré que tout serait mis en œuvre pour «*qu'on puisse garder des places pour qu'on ne mette plus personne à la rue*». Dans le même temps elle annonce qu'elle se penche sur les dix propositions adoptées par le Haut conseil de la famille (HCF), un organisme rattaché au Premier ministre, pour lutter contre la crise du logement.

En effet se loger aujourd'hui devient de plus en plus difficile. Il y a bien sûr le drame des sans-logis, 133 000 selon la fondation Abbé-Pierre. Mais il y a aussi un peu moins de 700 000 personnes contraintes de loger chez des amis ou à l'hôtel. Et, pour ceux qui ont encore les moyens de louer un logement, la part de ressources qu'ils doivent y consacrer est de plus en plus importante. Dans le secteur privé, 1,1 million de foyers consacrent plus de 33 % de celles-ci au paiement du loyer, et la moitié d'entre eux plus de 50 %. Alors, avec le chômage de masse, les emplois précaires payés quelques centaines d'euros et les salaires insuffisants, comment trouver et conserver un logement, comment faire face aux hausses des loyers?

Parmi les dix mesures proposées par le HCF, certaines sont de bon sens et représenteraient une amélioration certaine, comme d'imposer 25 % voire 30 % de logements sociaux aux municipalités, ou encore d'augmenter les aides au logement (le HCF propose une revalorisation de 30 % du plafond de l'allocation logement familial). Mais, quand on sait que déjà la loi SRU sur les 20 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants n'est pas appliquée, on se dit que, pour parvenir à 25 % voire 30 %, il faudrait prendre d'autres mesures.

Pour faire vraiment face à la crise du logement, il faudrait des mesures d'urgence radicales, comme l'interdiction des expulsions, la réquisition des logements vides habitables et le blocage des loyers. Il faudrait aussi construire rapidement le million de logements qui manquent cruellement, pour faire face à la situation dramatique de milliers de familles. Certes, cela signifierait la mise en œuvre de moyens importants que seul l'État serait à même de mobiliser, tant sur le plan humain que matériel. Mais, faute de prendre de telles mesures, la crise du logement ne fera que s'aggraver et des milliers d'autres familles risquent de se retrouver sans toit, faute d'avoir les moyens de s'en payer un.

Cédric DUVAL

• Les pertes grecques du Crédit agricole

Banquier trouvera sauveur

Le métier de banquier est simple, il consiste essentiellement à prêter l'argent qu'on n'a pas. Et il est sans risque, tant que la banque trouve un État prêt à éponger ses dettes et à la renflouer en prenant la place des débiteurs en faillite.

C'est ce que cherche ces jours-ci la banque Emporiki, la filiale grecque du Crédit agricole. La maison mère a mobilisé une armée d'avocats pour convaincre le gouvernement grec qu'Emporiki, bien que filiale d'une société française, a droit elle aussi aux subventions, prêts et refinancements que la Grèce réserve à ses banques. Faute de quoi, Emporiki serait menacée de faillite et le Crédit agricole d'une forte perte.

L'affaire avait pourtant commencé sous les meilleurs auspices bancaires possibles. En 2006, alors que l'argent coulait à flots en Grèce, du moins entre banquiers, gouvernements, promoteurs et margoulins, le Crédit agricole avait acquis Emporiki pour deux petits milliards d'euros. Puis la filiale avait fait son métier en accordant vingt milliards d'euros de prêts à des entreprises, à des particuliers, à l'État, bref à qui voulait prendre son papier. L'argent circulait, les intérêts étaient payés et prenaient le chemin du Crédit agricole et des autres grandes banques. Il faut croire que l'affaire était rentable puisque plus de la moitié des investissements français en Grèce concernaient la banque ou l'assurance.

Mais les arbres ne montent pas jusqu'au ciel. En 2008, la crise a bloqué la circulation financière, arrêté la pompe et, au passage, permis la ruine de l'État grec, puis de la population. Le Crédit agricole qui, n'en doutons pas, a participé à la curée par l'intermédiaire de ses filiales opérant sur les dettes souveraines, se trouve maintenant devant la perspective de voir les 20 milliards d'euros d'Emporiki partir en fumée. Nombre de particuliers sont ruinés et incapables de rembourser leurs crédits, les entreprises sont à l'arrêt, les chantiers inachevés, l'État insolvable. Le Crédit agricole, avec les autres grandes banques internationales, a scié la branche sur laquelle sa filiale était assise. Il est vrai qu'il l'a fait avec profit.

Mais ce qui est une catastrophe pour la population grecque n'en sera pas forcément une pour ses étrangleurs. Car on peut prédire que, si l'État grec refuse de renflouer Emporiki, l'État français acceptera d'aider le Crédit agricole. N'est-il pas là pour ça?

Paul GALOIS

Manifestation au Mur des fédérés

À l'initiative de l'association Les Amis de la Commune de Paris 1871, différents partis et organisations, dont Lutte Ouvrière, manifesteront au Mur des Fédérés en souvenir de la Semaine sanglante de mai 1871. Celle-ci marqua l'écrasement par les troupes versaillaises de la Commune de Paris, première tentative de révolution ouvrière.

Samedi 26 mai à 14 h 30
Entrée du cimetière du Père-Lachaise
Rue des Rondeaux Paris 20e (Métro: Gambetta)

filrouge

Verte et déjà très, très mure

Cécile Duflot, nouvelle ministre du Logement, a accusé Mélenchon de faire de la surenchère dans ses discussions avec le PS pour le partage des circonscriptions aux législatives. Elle parle en connaisseuse, sauf qu'elle, elle a su négocier... non pas en faisant monter les enchères, mais à la baisse des exigences des écologistes.

Qui va trop à la chasse perd sa place

Claude Guéant répand son amertume sur les ondes, accusant les socialistes de pratiquer une chasse aux sorcières à l'égard de hauts fonctionnaires, comme ceux qui, quand il était encore ministre, occupaient des hautes fonctions à la tête de la police.

Lui ne chassait pas les sorcières mais, au gré de la saison, les Roms, les musulmans et, du même coup, des voix pour Sarkozy, son chef de meute.

« Copé ! C'est mauvais ! »

Jean-François Copé a déclaré: «*Quand on vote FN, la gauche passe et on a Taubira*» et, prend-il le soin d'ajouter, «*l'annulation des tribunaux correctionnels pour enfants*».

Et quand on vote UMP? Eh bien, on a eu un gouvernement qui pratiquait la politique sécuritaire de Le Pen, avec les insanités malodorantes d'un Copé en guise de commentaires.

Croissance, es-tu là ?

Les journalistes ont noté l'entente qui s'est établie entre Hollande et Obama sur le thème de la croissance. L'un vient de se faire élire, l'autre retournera devant les électeurs en novembre, et il est en effet plus facile à un candidat de parler de croissance que de parler d'austérité. Pour l'électeur, c'est plus agréable à entendre.

Problème, en parler ne suffit pas à ramener la croissance. Cela peut même être le prétexte à une politique d'austérité généralisée, comme c'est le cas pour Mario Monti en Italie et pour Mariano Rajoy en Espagne, austérité qui à son tour ne fait qu'aggraver la récession économique, la misère des couches populaires, et la stagnation de l'économie.

Enfin, tout ça n'empêche pas de parler...

La retraite discrète d'un couple modeste

Après des débuts de mandat tonitruants sur le yacht du milliardaire Bolloré, Sarkozy et sa compagne sont allés méditer sur l'échec à Marrakech, dans une somptueuse résidence appartenant au roi du Maroc. Que cela rassure ceux qui craignaient, suite à son récent licenciement, de le voir contraint de faire la queue à Pôle emploi!

Samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 mai à Presles (Val-d'Oise)

Vive la Fête de Lutte Ouvrière!

Les 26, 27 et 28 mai, la Fête de Lutte Ouvrière sera comme chaque année un grand rassemblement politique pour tous nos camarades, nos amis, nos proches. Elle sera bien sûr l'occasion de se divertir, d'assister à des spectacles, des concerts. Il y aura bien sûr des spécialités culinaires de toutes les régions et de tous les pays, des jeux pour les petits et les grands. Mais chacun pourra aussi voir des expositions scientifiques et historiques, participer à de nombreux débats.

Et puis il y aura encore une fois cette ambiance de la Fête, dont nous voulons qu'elle soit à l'image de la société que nous voulons construire, fraternelle et propice aux rencontres, aux échanges et aux discussions sur tous les sujets, en particulier sur les problèmes des travailleurs et ceux de toute la société, des discussions débarrassées de tous les préjugés qui pèsent sur la société.

En pleine campagne des élections législatives, auxquelles Lutte Ouvrière se présente, Nathalie Arthaud tiendra deux meetings sur la situation politique et, bien sûr, sur les raisons de voter pour les candidats de Lutte Ouvrière, des candidats que l'on pourra rencontrer tout au long de la fête.

Ce seront trois jours qui permettront aussi de mieux comprendre comment cette société pourrait être transformée et ce que peuvent représenter pour l'avenir les idées communistes dont nous nous réclamons. Trois jours où souhaitons–le, le soleil sera de la partie, et en tout cas il sera sûrement dans les cœurs.

LO

LO

Dimanche et lundi à 15 heures meeting de

Nathalie Arthaud

La Fête ouvrira le samedi 30 mai à 11 heures jusqu'à 23 heures puis, sans arrêt, du dimanche matin 9 heures jusqu'au lundi soir 20 heures.
Durant ces tranches horaires, le retour en autocar vers le métro est assuré toutes les vingt minutes environ en journée, toutes les heures durant la nuit du bal.

À la Guinguette

Samedi

12 h 30 Gumbo Combo (Rockabilly)
13 h 30 Le Cirque Uhler
15 h 00 Laureline (Chansons françaises)
16 h 00 Églantine (Chorale chants de lutte)
17 h 00 Pervin (Chansons Turques et Kurdes)
18 h 00 Reddef (Rock)
20 h 00 Jean Claude Gombault (Bal musette)

Dimanche

9 h 30 Musique classique (Bach, Corelli, Mozart)
11 h 00 Les Snobs (Chansons Boris Vian)
13 h 00 Cri du peuple (Chansons françaises)
14 h 00 La Tzingara (Jazz manouche)
16 h 00 Light in the face (Pop Rock)
17 h 00 BSH (Trio rock)
18 h 30 Le Cirque Uhler
20 h 00 Jean Claude Gombault (Bal musette)

Lundi

9 h 30 Musique classique (Bach, Corelli, Mozart)
11 h 00 Flying Goose Band (Standard de jazz)
12 h 00 Ça Dénote (Chansons populaires)
13 h 30 Lise Dellac (Chansons folk)
16 h 00 Turbulences (Rock)
17 h 00 Rouge Java (Chansons réalistes)
18 h 00 Jean Claude Gombault (Bal musette)

Au Grand Podium

Samedi 26 mai

14 h 15 : **THE BARETTES** Pop des Sixties

17 h : **LES GRANDES BOUCHES** Chansons festives et militantes

20 h 30 : **SOUAD MASSI** Folk-rock algérien

Dimanche 27 mai

14 h : **DJELI MOUSSA CONDÉ** Chansons de Guinée

16 h 00 : **BLANKASS** Chansons rock

18 h 15 : **FANDJANGO** Jazz manouche

21 h : **LA CARAVANE PASSE** Electro-rock balkanique

Lundi 28 mai

14 h : **JAGAS** Rock français engagé

16 h 30 : **SOUL POWER** Soul rhythm'n'blues

Blankass

Au Théâtre de verdure

Samedi

14 h 30 : *Mozart est là*, Opéra-bouffe par la troupe des Moyens du bord

16 h : **MARC HAVET**, Chanteur têtu, utopiste assumé

18 h : **CANELA Y COCO**, Salsa avec cours de danse (initiation)

19 h 45 : **BERNARD MEULIEN** raconte Gaston Couté et Fernand Deligny

21 h 15 : **THE VERY HOT BROTHERS**, Soul rhythm'n'blues

Dimanche

11 h 45 : *Mozart est là*, Opéra-bouffe par la troupe des **Moyens du bord**

13 h 30 : **La Cie Soleil de Nuit** chante Prévert, Cabaret lyrique

16 h 30 : **CRASHCASHOCAC!** *L'extraordinaire histoire de l'argent et de la crise* par **Leda Atomica Musique**, Cabaret satirique

17 h 45 : **BERNARD MEULIEN** raconte Gaston Couté et Fernand Deligny

19 h 30 : *TRIBUTE TO CHARLIE MINGUS* Jazz avec **Jef Sicard, Peter Giron, J.C. Montredon, Stéphane Guéry et Daniel Zimmerman**

21 h 45 : **MOONLIGHT SWAMPERS**, Reprises country et rock

Lundi

12 h 15 : **LISE DELLAC**, Chansons folk des années 1960

13 h 30 : **FREDERIQUE**, Chanson maritime et celtique

16 h 15 : **LIGHT IN THE FACE**, Pop rock

18 h : **BLUES NON STOP**, Blues

Demandez les programmes

Outre ce programme principal, plusieurs dépliants sont à votre disposition dans tous les stands Lutte Ouvrière-Renseignements, détaillant lieux et horaires des multiples animations :

* Les cinémas
* La Cité des Sciences
* Les animations dans les allées
* Les débats de la Fête
* Les animations de la Cité Médiévale

Tout savoir sur la Fête sur Internet
fete.lutte-ouvriere.org

Dans les allées de la Fête : spectacle en permanence!

La fanfare de Jolie Môme • Pervin (musique folklorique turque) • Les Snobs, qui chantent Boris Vian • Chansons de Prévert et Kosma • Le cirque Ühler dans ses numéros hilarants • La chorale Églantine (chants de lutte) • Blues non stop (blues) • Moonlight Swampers (country-rock) • Bonnets M (disco et variétés) • Gumbo Combo (rockabilly) • Katchke Goose (klezmer) • Flying Goose Band (standards du jazz) • That's All Folks (chansons américaines) • La chorale Ça dénote (chansons françaises) • musique classique (violon-piano)…

Tous les stands de la Fête

Venez le mettre en échec!

Jean-Philippe Karr, maître international, jouera une partie d'échecs en simultané contre 27 joueurs, dimanche à 16 h, place de la Guinguette.

Pas de vente de tabac

Il n'y aura pas de vente de tabac à la fête, l'administration n'acceptant plus les débits de tabac temporaires. Fumeurs, prenez vos précautions

Camping or not camping

Il n'y a pas de camping aménagé à proximité de la Fête, et le camping sauvage est interdit.

Nous avons prévu un emplacement à l'intérieur de la Fête mais attention : nous ne pouvons offrir qu'un nombre de places très limité, et des conditions de confort très précaires. Dans la mesure du possible, nous souhaitons réserver ces places à ceux qui viennent de loin.

Abonnement spécial-Fête

Abonnement promotionnel à notre hebdomadaire *Lutte Ouvrière* et à notre mensuel *Lutte de Classe* : 20 euros pour six mois

Sortie provisoire

Lorsque vous entrez dans la Fête, le coupon du jour est ramassé. Pour une sortie provisoire, demandez le tampon qui permet de revenir sur la Fête. Et puis, cela fait plus de vingt ans que les habitants de Presles acceptent d'accueillir notre Fête. Aidez-nous à la faire apprécier en respectant les propriétés, les clôtures, les interdictions de stationner.

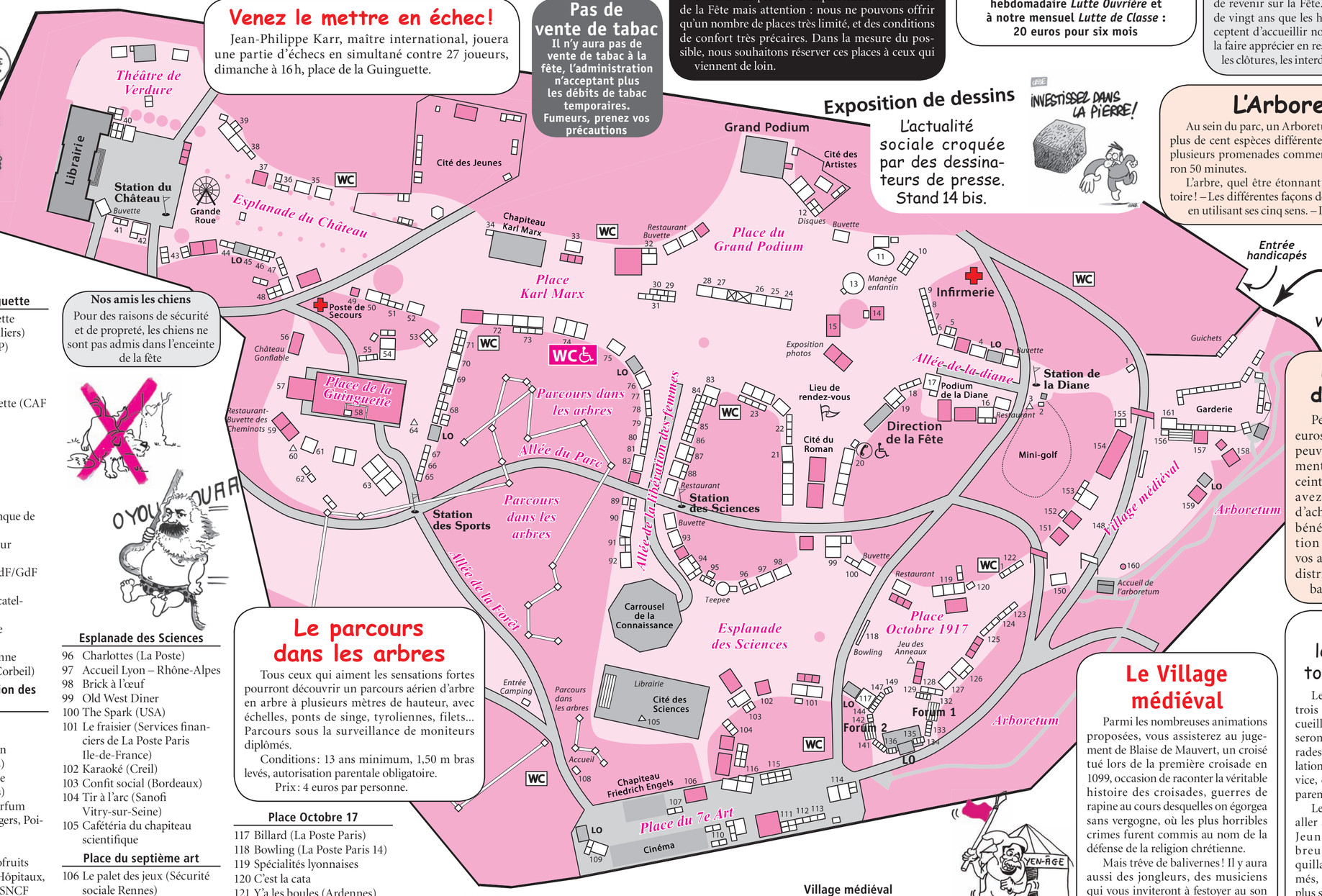

Exposition de dessins

L'actualité sociale croquée par des dessinateurs de presse. Stand 14 bis.

L'Arboretum

Au sein du parc, un Arboretum a été aménagé, avec plus de cent espèces différentes d'arbres, permettant plusieurs promenades commentées, chacune d'environ 50 minutes.

L'arbre, quel être étonnant ! – L'arbre, quelle histoire ! – Les différentes façons de reconnaître un arbre, en utilisant ses cinq sens. – L'arbre et les poètes.

Les bons d'achat LO

Pendant les trois jours, euros et bons d'achat LO peuvent être indifféremment utilisés dans l'enceinte de la Fête. Si vous avez acquis des bons d'achats à l'avance, vous bénéficiez d'une réduction de 20 % sur tous vos achats. Il n'y a pas de distributeur de billets de banque dans la fête.

Pour les enfants, tout est prévu

Les bébés au-dessus de trois mois peuvent être accueillis à la garderie, où ils seront confiés à des camarades attentifs. Une installation à langer, en libre-service, est à la disposition des parents.

Les plus grands peuvent aller s'amuser à la Cité des Jeunes autour de nombreuses activités : maquillage, jeux, dessins animés, etc. Ils n'en voudront plus sortir !

Partout dans la Fête, les enfants trouveront jeux gratuits et animations. Il existe une « carte orange », gratuite, qui récapitule tous les jeux gratuits et permet de n'en rater aucun, demandez-la dans les stands Renseignements de la fête.

Dimanche à 14 h 30 : lâcher de ballons au point de Rendez-vous

Allée de la Diane

1 Les ballons de la Fête
2 Mini-golf
3 Bowling
4 Accueil Nord
5 La halle aux jeux de la Diane
6 Les mots fléchés (La Poste Paris 17)
7 La mare aux canards
8 Serpent à lumière
9 StarWarbalètes
10 Sous les pavés, les pages
11 Chorba – thé – gâteaux (PCA Aulnay-Saint Ouen)
12 Disques
13 Le manège enfantin
14 Marionnettes
14 bis. Exposition de dessins
15 Halle aux jeux du cèdre
15 bis. Exposition des photos d'Élie Kagan
16 Aux moules frites
17 Podium de la Diane
18 À vos pinceaux
19 Quiches et tartes LOrraines (Metz – Renault Sovab)

Place du Grand Podium

20 Accueil Est
21 Accueil Bourgogne
22 La cave à fromages
23 La fondue jurassienne
24 Les mollets d'acier
25 Barbe à papa
26 Jus de fruits, milk-shakes
27 L'escargot
28 Crêpes canadiennes (Compiègne)
29 Bonbons (Angers)
30 Harengs de la Baltique – saumon fumé (Angers)
31 Fraternithé à la menthe
32 Flammekueche (General Motors Strasbourg)

Esplanade du Château

35 Maffé
36 UATCI (Afrique – UCI)
37 Sculpture
38 Sinif Mücadelesi (Turquie – UCI)
39 Café turc
40 Breakfast, coffee, cakes
41 Lutte Ouvrière Hôpitaux
42 Brin de fantaisie (Hôpitaux)
43 Soupe aux choux
44 L'Internazionale (Italie – UCI)
45 OTR (Haïti – UCI).
46 Marmite haïtienne
47 Combat Ouvrier (Antilles – UCI)
48 Menus d'isles

Place Karl Marx

33 Gaufres de Liège et bières belges fruitées (Alsace-Lorraine)
34 Dédicaces
49 Mosaïques
50 Accueil Chartres, Le Mans
51 Lutte Ouvrière Renault
52 Sardines grillées
72 Pizza, aïoli
73 Accueil Sud-Est
74 La Dolina (Solystic Gentilly)
75 Tarte normande (CHU Rouen)

Place de la Guinguette

53 Seiche et andouillette (Snecma Gennevilliers)
54 Indoustand (RATP)
55 Ile de La Réunion
56 Barbouille
57 Guinguette
58 Café de la Guinguette (CAF RP)
59 Château gonflable
60 Mur d'escalade
61 Le cageot fol
62 Echec et Marx
63 Couscous
64 Trampoline
65 Tir à la patate (Banque de France)
66 Annoncez la couleur (RATP)
67 Cartes postales (EdF/GdF Suez)
68 Orienthé-vous(Alcatel-Lucent)
69 La coupe est pleine
70 Accueil Champagne-Ardenne
71 Salades (Snecma Corbeil)

Allée de la libération des femmes

76 Accueil Centre
77 Fléchettes
78 Jambon du Morvan
79 Brico'LO (Orléans)
80 Le monde à la carte (Aulnay-sous-Bois)
81 Mettez-vous au parfum
82 Accueil Tours, Angers, Poitiers, Cholet
83 Dolce vita
84 Au partage des profruits
85 Le grain de folie (Hôpitaux, Chèques postaux, SNCF Limoges)
86 Le frondeur du Poitou (Fonderies du Poitou)
87 Salades gourmandes (Orléans)
88 Gaufres de Picardie
89 Tir à plomb (STX chantier naval Saint-Nazaire)
90 Accueil Bretagne Normandie
91 Tea break
92 Workers'Fight (Grande-Bretagne – UCI)
93 Brochettes grecques (Air France)
94 La puce rouge
95 Tepee et minéraux

Nos amis les chiens

Pour des raisons de sécurité et de propreté, les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de la fête

Esplanade des Sciences

96 Charlottes (La Poste)
97 Accueil Lyon – Rhône-Alpes
98 Brick à l'œuf
99 Old West Diner
100 The Spark (USA)
101 Le fraisier (Services financiers de La Poste Paris Ile-de-France)
102 Karaoké (Creil)
103 Confit social (Bordeaux)
104 Tir à l'arc (Sanofi Vitry-sur-Seine)
105 Cafétéria du chapiteau scientifique

Place du septième art

106 Le palet des jeux (Sécurité sociale Rennes)
107 L'entracte (tickets de cinéma)
108 Accueil du Parcours dans les arbres
109 Accueil Toulouse, Bordeaux, Perpignan, Angoulême
110 Crêperie bretonne (Technicolor Rennes)
111 Huître ouvrière (CHU Rennes)
112 Voz Obrera (Espagne – UCI)
113 Tapas y sangria
114 Churros y chocolate (Air France Le Bourget et ADP Orly)
115 Tortilla y sepia (tapas)
116 Paella valenciana

Le parcours dans les arbres

Tous ceux qui aiment les sensations fortes pourront découvrir un parcours aérien d'arbre en arbre à plusieurs mètres de hauteur, avec échelles, ponts de singe, tyroliennes, filets... Parcours sous la surveillance de moniteurs diplômés.

Conditions : 13 ans minimum, 1,50 m bras levés, autorisation parentale obligatoire.

Prix : 4 euros par personne.

Place Octobre 17

117 Billard (La Poste Paris)
118 Bowling (La Poste Paris 14)
119 Spécialités lyonnaises
120 C'est la cata
121 Y'a les boules (Ardennes)
122 Artisanat des gones
123 Fromages d'Auvergne
124 Accueil Clermont-Ferrand
125 Petit atelier
126 Glaces et profiteroles
127 Crêperie (Sanofi)
128 Expresso café (Sanofi)

Cité Politique

129 Gauche révolutionnaire (Comité pour une internationale ouvrière)
130 Gauche communiste du PCF
131 OKDE (Organisation des communistes internationalistes de Grèce)
131 bis. Socialist Fight (Grande-Bretagne)
132 Coordination 93 des sans-papiers
133 Nouveau parti anticapitaliste (NPA)
134 CERMTRI (Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskistes et révolutionnaires internationaux)
135 Parti marocain de la voie démocratique (Annahj Addimocrati)
136 Tendance claire du NPA
137 Courant communiste révolutionnaire – NPA
138 Fraction trotskyste – Quatrième Internationale
139 Parti communiste du Kurdistan (KKP)
140 Les amis de la Commune
141 ARS – Combat
142 Riposte antifasciste
143 Tendance bolchévique internationale
144 Fraction l'Étincelle
145 Réseau éducation sans frontières (RESF)
146 Alternative libertaire
147 CNT
148 Mouvement communiste
149 Workers' Liberty (Grande-Bretagne)

Village médiéval

150 Buvette frites
151 Forge
152 Forge ancienne Alstom Belfort
153 Rôtisserie de sire Renault - Renault
154 Taverne de maître Taillevent – Petit salé aux lentilles
155 Galette saucisse
156 Boissons médiévales
157 Vannerie
158 Calligraphie
159 Four à pain
160 Tour de poterie
161 Accueil des tout-petits

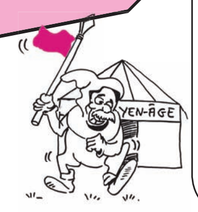

Le Village médiéval

Parmi les nombreuses animations proposées, vous assisterez au jugement de Blaise de Mauvert, un croisé tué lors de la première croisade en 1099, occasion de raconter la véritable histoire des croisades, guerres de rapine au cours desquelles on égorgea sans vergogne, où les plus horribles crimes furent commis au nom de la défense de la religion chrétienne.

Mais trêve de balivernes ! Il y aura aussi des jongleurs, des musiciens qui vous inviteront à festoyer au son de la cornemuse, du tambour et de la citole.

Les cinq librairies

- La grande Librairie du château : plus de 1 500 titres différents, livres de poche, documents, témoignages, histoire du mouvement ouvrier, romans.
- La Cité du Roman : sélection de romans, récents ou classiques, par thème ou par pays.
- La librairies de la Cité des sciences
- La librairie de la Cité politique : toutes les publications de LO
- La librairie des livres d'occasion : « Sous les pavés, les pages »
- Sans oublier celles des stands de nos camarades des Antilles, d'Afrique, d'Haïti et d'ailleurs...

La Fête de Lutte Ouvrière

au chapiteau Karl Marx

Samedi 26 mai

14 h - **Thomas Bouchet** présentera le texte de Charles Jeanne *À cinq heures nous serons tous morts ! sur la barricade Saint-Merry (5-6 juin 1832)*
15 h - **Marcel Dorigny** : «Toussaint Louverture et la révolte des esclaves d'Haïti »
16 h - **Judith Magre**, comédienne, lira des extraits de *Pour avoir aimé la terre* de Panaït Istrati
17 h - **Gilles Manceron**, co-auteur du livre *Le 17 octobre 1961 par les textes de l'époque*
18 h - **Gilbert Sinoué** auteur de *Le cri des pierres*, *Le souffle du jasmin*
19 h - **Lef Forster**, avocat, sur le coût de la justice et les difficultés des petites gens pour se défendre
20 h - **Didier Daeninckx** sur ses romans sur la répression contre les Communards et contre les peuples colonisés

Dimanche 27 mai

13 h 45 - **Jean-Jacques Marie**, pour son dernier livre *Lénine, la révolution permanente*
16 h - **Nicolas Offenstadt**, historien : « À quoi sert l'Histoire ? »
17 h - **Olivier Bouzy,** historien, auteur de *Jeanne d'Arc, l'histoire à l'endroit*… pour mettre à bas quelques contre-vérités historiques

Deux débats avec les militants Lutte Ouvrière des entreprises

12 h - À PSA et dans toute l'industrie automobile : faire face aux menaces sur l'emploi
18 h - Les travailleurs du secteur aérien face aux attaques tout azimut du patronat

À l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie

11 h - **Farida Megdoud** de Lutte Ouvrière présentera un débat sur la guerre d'Algérie
19 h - **Jean-Luc Einaudi**, historien et **Daniel Edinger**, réalisateur : L'affaire Fernand Iveton
20 h - **Henri Pouillot**, co-auteur du livre *Le 17 octobre 1961 par les textes de l'époque*
21 h - **Éric Michel** pour son roman *Pacifique*, sur les destins croisés d'un combattant kabyle, d'un Communard et d'un révolté kanak.
22 h - Projection des films *Octobre à Paris* (1962) de Jacques Panigel et *Avoir vingt ans dans les Aurès* de René Vautier

Lundi 28 mai

10 h 45- **Marie-Laure Dufresne-Castets**, avocate, et **Pascal Moussy**, juriste du travail : l'évolution du droit du licenciement pour motif économique
11 h 45 - **Emmanuel Blanchard**, auteur de *La police parisienne et les Algériens (1944 - 1962)*
12 h 45 - **Valere Staraselski** : son livre *Le maître du jardin* : *Dans les pas de La Fontaine* et l'actualité du fabuliste.
13 h 45 - **Catherine Coquery-Vidrovitch**, historienne : l'histoire de l'Afrique subsaharienne et l'actualité
16 h - **Serge Halimi**, auteur du livre et du film *Les nouveaux chiens de garde*
17 h - Chantons ensemble des chants révolutionnaires

à la Cité du roman

Samedi

14 h **Geneviève Nakach** à propos de son livre *Malaquais rebelle*
18 h 30 - **Françoise Millot** : la philosophie des Lumières et l'Encyclopédie de Diderot

Dimanche

18 h **Alain et Désirée Frappier** auteurs de la BD *Dans l'ombre de Charonne*

À la Cité politique, dimanche à 16 heures
Débat entre Lutte Ouvrière et le NPA :
Quelle politique face à la situation créée par les élections ?

Une nouvelle brochure de Lutte Ouvrière
La guerre d'Algérie
choix de textes de Voix Ouvrière (1957-1965)
132 pages – 10 euros

à la Cité des Sciences

Forums

samedi

14 h - **Bertrand JORDAN**, généticien : « La génétique et les prétendues « races » humaines »
15 h 30 - **Robert HALLEUX**, historien des sciences et des techniques : « La science moderne est née, au XVIe siècle, du savoir des artisans »
17 h - **Ranka BIJELJAC-BABIC**, psycholinguiste : « Comment les enfants bilingues acquièrent les langues »
18 h 30 - **Pr Patrick BERCHE**, médecin : « La naissance de la médecine et l'exploration du corps humain »
20 h - **Christian LÉVÊQUE**, biologiste : « Biodiversité et espèces invasives : quel danger réel »

dimanche

11 h 30 - **Medhi KHAMASSI**, chercheur en robotique et neurosciences : « un rat-robot... inspiré du vivant »
13 h - **Arkan SIMAAN**, physicien et historien des sciences : « La construction scientifique de l'univers »
16 h - **Robert BAROUKI**, toxicologue : « Jusqu'à quel point l'environnement peut-il nuire à notre santé ? »
17 h 30 - **Pierre FONTES**, physicien : « Expériences avec les objets de la vie quotidienne »
19 h - **Étienne KLEIN**, physicien : « L'Univers a-t-il connu un instant zéro ? »
21 h - **Mathieu BÉTHERMIN**, astrophysicien : « Comment naissent les étoiles »

lundi

11 h 30 - **Marie-Christine MAUREL**, biochimiste et **Vincent COUDÉ du FORESTO**, astronome (exoplanètes) : « Comment et où la vie peut-elle apparaître »
13 h 30 - **François GRANER**, physicien : « Son et lumière dans une tasse à café et autres expériences à faire chez soi »
16 h - **Marc PESCHANSKI**, biologiste, « La révolution épigénétique : l'hérédité au-delà des gènes »
17 h 30 - **Jean-Luc PIEL-DESRUISSEAUX**, chirurgien et historien : « L'outillage et la vie des hommes de la préhistoire ».

Les mini conférences

Nos conférenciers présentent pendant une heure leur sujet favori, avec expériences et projections vidéo à l'appui. Voici quelques titres :

Quand les baleines avaient des pattes • Les atomes des extra-terrestres sont-ils les mêmes que les nôtres ? • Gaz de schiste : énergie qui se cache, mais fracturation... qui fait grand bruit • Crème ou mousse au chocolat, mais pourquoi c'est bon ? • Peau rouge ou visage pâle, Noir ou Blanc, la peau passe par toutes les couleurs • La mémoire et notre cerveau, comment cela fonctionne ? • Les origines de la métallurgie en Europe • Les neurones de la lecture • D'os en os, à la recherche de nos ancêtres.

Carrousel de la connaissance

Un spectacle audio-visuel de 45 minutes :

Des coquillages à la carte à puce, une histoire de la monnaie

Algérie : une exposition des photos d'Élie Kagan

***17 octobre 1961, une journée portée disparue* : photos de la manifestation violemment réprimée par la police et longtemps occultée. Commentées par l'historien Jean-Luc Einaudi dimanche à 13 h et lundi à 13 h.**

***Algérie 1963* : reportage fait à l'occasion du séjour du photographe, témoignant des espoirs que l'indépendance engendrait. Commenté par le journaliste et photographe Georges Châtain samedi à 18 h 30 et dimanche à 11 h.**

Stand n° 15 bis.

Exposition prêtée par la BDIC de Nanterre

BDIC / Kagan

• Films et débats

Horaires des débats au chapiteau Friedrich Engels
(pour le film voir le dépliant)

Samedi 12 h
Viviane Aquili, productrice du film sur les prisons *À l'ombre de la République*

Samedi 16 h 30
Catherine Pex, réalisatrice : *L'origine de la pomme*

Samedi 18 h 30
Des ouvriers de Citroën
Après la projection de *Haya*, film sur la grève de 1982

Dimanche 14 h
Louisette Fareniaux à propos des films sur la guerre d'Algérie

Dimanche 18 h
Yannick Kergoat, réalisateur : *Les nouveaux chiens de garde*

Dimanche 19 h
Pierre Schoeller, réalisateur : *L'exercice de l'État*

Dimanche 20 h 30
Jacques Follorou, co-auteur du livre *Ouvéa, la République et la morale*

Dimanche 22 h
Des membres du Comité de lutte de l'usine Continental après la projection du documentaire : *Les Conti*

• Aux cinémas

Les films sur la guerre d'Algérie

Fernand Iveton, guillotiné pour l'exemple de Daniel Edinger
Avoir 20 ans dans les Aurès de René Vautier
Octobre à Paris de Jacques Panijel (1961)
Troufions de Thierry Demaizière et Alban Teurlai

Les autres films

L'ordre et la morale de Mathieu Kassovitz
Les neiges du Kilimandjaro de Robert Guédiguian
Le Havre d'Aki Kaurismaki
Le cochon de Gaza de Sylvain Estibal
The artist de Michel Hazanavicius
Louise Wimmer de Cyril Mennegun
Toutes nos envies de Philippe Lioret
Welcome in Vienna d'Axel Corti
Les raisins de la colère de John Ford
Une séparation de Asghar Farhadi

Les documentaires

Uranium, l'héritage empoisonné de Dominique Hennequin
Suffragettes, ni paillassons ni prostituées de Michèle Dominici
Nucléaire, une bombe humaine de Elsa Fayner

Cinéma en plein air
Dans la nuit de dimanche à lundi, si le temps le permet.

• Fonderie du Poitou Aluminium – Ingrandes (Vienne)

Pour les salaires et l'emploi
Il a fallu se battre sur tout

Au terme d'un dernier bras de fer sur le contenu du PSE (plan de « sauvegarde » de l'emploi) imposé par Saint-Jean Industries, le repreneur de la fonderie, la page ouverte voici dix mois par la violente attaque sur les salaires tentée par le propriétaire d'alors, le groupe Montupet, est en passe de se refermer à la Fonderie du Poitou Aluminum.

LO

Après plusieurs mois d'administration judiciaire à la suite de la mise en cessation de paiement de Montupet, Saint-Jean Industries avait en effet assorti sa proposition de reprise d'un plan de suppression d'une soixantaine d'emplois. Pour peu que les patrons, et en particulier Renault, le donneur d'ordres quasi exclusif de la fonderie depuis sa création il y a plus de trente ans, acceptent de financer une prime de licenciement supra-légale un tant soit peu conséquente, bien des travailleurs étaient disposés à quitter la fonderie. Mais Renault, qui avait évoqué le versement d'une somme équivalant à 66 000 euros par salarié, revenait brutalement sur ses promesses, quelques jours avant que ne s'enclenche le processus du PSE : il entendait ne verser que 13 000 euros de prime supra-légale.

Il fallut une grève de 24 heures début mai, puis la menace de nouvelles actions, pour que Renault s'engage finalement à verser une prime de 30 000 euros brut. Sur cette base, 130 travailleurs se portèrent volontaires au départ. Mais les fondeurs n'en avaient pas encore fini ! Pour définir le public « éligible » au PSE, les administrateurs judiciaires et les représentants de Saint-Jean Industries avaient en effet concocté avec les syndicalistes un système alambiqué à base de critères professionnels, délimitant des groupes restreints et non interchangeables au sein de chaque catégorie. Résultat : alors que 75 volontaires au départ – des anciens ou des plus jeunes ayant des projets de reconversion – se voyaient contraints de rester, sept travailleurs se retrouvaient licenciés malgré eux ! Il fallut, une fois encore, taper du poing sur la table pour que finalement Saint-Jean renonce aux sept licenciements.

Ce sont donc cinquante-trois travailleurs qui quittent la fonderie au lieu des soixante prévus. Beaucoup parmi eux, avec une ancienneté d'une trentaine d'années, partiront – prime légale comprise – avec quelque 50 000 euros. C'est insuffisant, bien sûr, pour écarter toute inquiétude en attendant la retraite ou un hypothétique nouvel emploi. Mais ces travailleurs ont estimé que c'était tout de même assez pour en finir avec le dur labeur de la fonderie et pour voir venir.

Au terme de cette période de dix mois marquée par une grève de huit semaines et de multiples actions, ceux qui partent comme ceux qui restent se sont forgé une solide conviction : le maintien de leurs salaires que l'ancien patron, Montupet, voulait baisser de 25 %, tout comme la sauvegarde de 400 de leurs emplois, c'est à leur lutte, et à elle seule, qu'ils les doivent. Dans les mois qui viennent, cette expérience risque bien de leur être indispensable.

Correspondant LO

• PSA – Mulhouse

Comment la direction tire profit du chômage partiel

L'usine PSA Mulhouse alterne depuis plusieurs mois les périodes de chômage et les périodes de production élevée, et cette politique engendre des situations de plus en plus aberrantes.

Ainsi, sur la ligne de montage des Citroën C4 et DS4, 850 voitures sont fabriquées chaque jour – y compris la nuit – avec des effectifs en baisse. Mais dans le même temps, entre mars et fin juin, 17 jours auront été chômés pour les travailleurs de ces secteurs. C'est donc près de 14 500 véhicules que la direction a choisi de ne pas produire par ces mesures de chômage partiel, en prétextant la nécessité de réduire les stocks pour être au plus près de la « demande commerciale ». Pourtant, il a été imposé aux salariés de l'équipe de nuit une heure supplémentaire, durant trois nuits, pour produire 110 voitures et éponger ainsi les pertes de production dues à un orage... alors que ces mêmes travailleurs seront au chômage les trois nuits suivantes ! De quoi se demander, dans ce contexte, si la foudre qui s'est abattue sur l'usine ce jour-là n'a touché que les installations...

Sur l'autre ligne de montage, où sont fabriquées les Peugeot 206+ et où va être bientôt lancée la 208, la situation est quasi identique. Après dix jours de chômage en mars et avril, il a fallu travailler un samedi matin en mai parce que « *le commerce demandait des voitures* » – selon l'expression préférée du patron. Quatre jours plus tard, changement de discours : trois jours de chômage étaient à nouveau annoncés.

Aberrant ? Pas tant que cela. Le patron fait bien ses comptes : ces périodes de chômage entrent dans le dispositif d'APLD (activité partielle de longue durée) qui existe depuis 2009 et qui a été encore amélioré pour les entreprises suite au fameux sommet social de février entre Sarkozy, le Medef et plusieurs syndicats.

En effet, si le salaire est maintenu à un peu plus de 90 % du net lors des jours chômés – sauf pour les intérimaires, pour qui c'est autant en moins sur la paye – c'est l'État et l'Unedic qui signent une grande partie du chèque que représentent les salaires versés pendant ces périodes, à hauteur de 7,23 euros dès la première heure chômée. Et, pour être sûr que les patrons ne passent pas à côté de ce cadeau sonnant et trébuchant, le ministère du Travail a mis en place sur son site Internet un simulateur pour calculer immédiatement la ristourne que les entreprises obtiendront de l'État, selon le nombre d'heures de chômage et de salariés.

Quant au maigre « engagement » demandé par l'État à un groupe comme PSA pour bénéficier de cette mesure – le maintien dans l'emploi des salariés pendant le double de la durée du dispositif d'APLD – inutile de dire que le patron s'en moque : rien qu'à Mulhouse, plus de 500 intérimaires ont été mis dehors depuis le début de l'année, un plan de départs « volontaires » est toujours en cours pour vider les usines, et surtout des menaces de fermeture pèsent sur plusieurs sites, dont celui d'Aulnay-sous-Bois, en région parisienne.

PSA gagne donc sur tous les tableaux : quand nous travaillons, les installations tournent à plein régime et c'est autant de voitures produites que la direction compte bien vendre ; et quand elle décide de nous mettre au chômage, pas d'inquiétude, l'État est là pour payer.

Cet engrenage bien huilé pourrait se gripper si les travailleurs imposaient leurs intérêts propres : si la production baisse, il faut d'abord répartir le travail entre tous, en travaillant moins vite, moins longtemps, mais tous, et sans toucher au salaire.

Correspondant LO

• Technocentre Renault – Guyancourt (Yvelines)

Suicide de salarié : Renault condamné

La cour d'appel de Versailles est revenue le 10 mai sur le jugement rendu en novembre 2010 par le tribunal des affaires de Sécurité sociale, qui exonérait Renault de l'accusation de « faute inexcusable » au sujet du suicide au sein de l'entreprise d'un salarié du Technocentre de Guyancourt, en janvier 2007.

Ce travailleur, technicien informatique, avait déjà tenté de mettre fin à ses jours quelques mois auparavant. Il avait alors été changé de poste, le médecin du travail ayant préconisé un poste moins stressant. Après le suicide, le mois suivant, de trois autres salariés du Technocentre, le parquet de Versailles avait ouvert une enquête qui avait été classée sans suite.

La famille a donc déposé une plainte fondée notamment sur les conclusions d'un rapport qui permettait « *d'envisager la qualification de harcèlement institutionnel* », caractérisé notamment « *par le fait que ce sont les salariés pris individuellement qui devaient gérer les incohérences ou contradictions de l'organisation du travail* ».

Mais Renault a continué à dégager sa responsabilité et surtout à appliquer la même politique. Quelques rambardes ont été réhaussées, quelques passerelles bouclées pour empêcher de se jeter dans le vide, mais l'embauche, elle, n'a pas été ouverte et la course toute la journée a continué pour la majorité des salariés. La course au profit, surtout.

Après un premier suicide reconnu en juin 2011 comme accident du travail, cette fois Renault se voit condamné pour la mort de ce travailleur puisque les responsables, d'après le tribunal, « *n'ont jamais réellement cherché à améliorer ses conditions de travail et n'ont jamais contrôlé ses horaires de travail* ». L'inspection du travail avait en effet évalué ceux-ci en janvier 2007 à 10 à 12 heures par jour !

Correspondant LO

• Air France et son « plan social »

Un démenti qui ne dément rien

***Le Figaro* avait à peine annoncé le 20 mai qu'Air France voulait supprimer 5 000 emplois que la majeure partie des médias titrait, tel le gratuit *20 Minutes* : *« La direction dément toute rumeur de plan social »*. Alors, annulées, les suppressions d'emplois ? Certainement pas.**

La direction de la compagnie joue sur les mots, et sur les nerfs de ses salariés, quand elle dit que « *nous sommes à ce jour dans l'incapacité de dire ou de donner un chiffre* » des emplois à supprimer. Certes, à ce jour, mais cela va venir...

Annonçant à l'automne son plan d'économies renforcées, la direction d'Air France avait dit qu'il s'agissait d'un premier volet qui n'excluait pas d'éventuelles réductions d'emplois. De Juniac, PDG d'Air France et homme de droite, et Spinetta, président du groupe Air France-KLM proche du PS, avaient décidé d'en différer l'annonce à après la présidentielle, pour que ses principaux protagonistes, Sarkozy et Hollande, n'aient pas à se prononcer sur le sujet. Les travailleurs, eux, ne perdaient rien pour attendre.

Profits et suppressions d'emplois à tour de bras

Avant même la réunion du comité central d'entreprise du 24 mai, où la direction doit annoncer les grandes lignes de son plan social, elle dit compter sur « *1 000 départs naturels chaque année* » d'ici 2015.

Outre d'autres emplois supprimés dont l'annonce est à venir, cela en fait déjà 3 000 de disparus d'une façon qui n'a rien de naturel, car il s'agit de départs en retraite non remplacés. Cela se traduira par une surcharge de travail pour qui gardera le sien, une diminution de la masse salariale et donc une hausse des recettes pour la compagnie. En fait, pour ses actionnaires. Car il faut rappeler que c'est un gouvernement de gauche, celui de Jospin et de son ministre des Transports Gayssot, n°2 du Parti communiste, qui avait engagé la privatisation d'Air France en 1999.

Depuis, au fil de divers plans d'économies, Air France a déjà fortement réduit son personnel. Rien que sur les cinq dernières années, 10 000 emplois ont ainsi disparu : près d'un sur sept. Cela alors que la compagnie était connue pour engranger des milliards de profits depuis des années. Ce « *trésor de guerre* », comme elle l'appelait, lui a permis de faire passer dans son orbite certaines de ses concurrentes, dont KLM et Alitalia, et il y a un an d'acheter plus d'une centaine d'appareils dernier cri.

Sous-effectifs, heures supplémentaires et apprentis non embauchés

À l'époque, pour qu'ils se serrent la ceinture, on disait aux travailleurs : « *Tout va bien, mais il faut tout faire pour garder la première place* » ; ou : « *Nous sommes numéro un, mais la concurrence guette* »... Autant dire que les difficultés financières qu'invoque la direction pour justifier son plan actuel de deux milliards d'économies supplémentaires ne sont qu'un nouveau prétexte pour exiger toujours plus de sacrifices. Les prétextes changent, ce qui reste c'est sa politique d'attaque contre les travailleurs de la compagnie.

Pour l'heure, la direction n'a pas rendu publiques toutes ses intentions en matière d'emploi, mais elle cherche partout à mettre le personnel en condition en martelant, via l'encadrement : « *Lufthansa, confronté aux mêmes problèmes, vient de supprimer 3 500 emplois* » ; ou, à la Maintenance : « *On est en sureffectif.* »

LO

En sureffectif ? Mais par rapport à quoi, quand la charge de travail ne cesse d'augmenter, tandis qu'ouvriers, techniciens, agents, navigants sont de moins en moins nombreux ? Ainsi en avril, à la Maintenance de Roissy, il y a eu près de 3 000 heures supplémentaires pour faire face aux besoins sur fond de sous-effectif croissant. Et la Direction des affaires industrielles, qui se vante de sa politique d'apprentissage en empochant les subventions qui vont avec, vient de convoquer les jeunes apprentis pour leur annoncer qu'elle ne les embaucherait pas.

Une attaque en règle contre les salariés

Dans la revue de la direction *Concorde*, le DRH détaille certaines mesures déjà rendues publiques : suppression de RTT, de bonifications pour jours de congés en hiver, de l'ancienneté, des augmentations générales, flexibilité accrue des horaires, chasse aux « temps morts »... Il y indique que le but de tout cela est de récupérer de dix à douze jours de travail par salarié de la compagnie !

Alors, quand les avions sont pleins (82,5 % de taux de remplissage), que la recette unitaire par siège est la meilleure du secteur en Europe, que le chiffre d'affaires est en croissance de 6,8 %, qu'Air France a les moyens de jeter des milliards dans une politique de développement mondial (rachat de compagnies, achat de nouveaux appareils...), les travailleurs n'ont nulle raison de croire une direction qui prétend avoir des « comptes dans le rouge ».

Cela, il faudrait d'abord qu'ils puissent le vérifier par eux-mêmes. En attendant, pas question d'accepter de sacrifier son emploi, son salaire, ses congés, ses forces pour des actionnaires ou pour les membres d'une haute direction dont les salaires tournent autour de un million d'euros par an !

Correspondant LO

• Camiva – Saint-Alban-Leysse (Savoie)

Le lendemain du deuxième tour… on licencie

C'est au cours d'un comité d'entreprise extraordinaire tenu le lundi 7 mai que les syndicats de Camiva, entreprise (située en banlieue de Chambéry) qui fabrique du matériel de lutte contre l'incendie, ont appris le projet patronal de fermer leur usine d'ici la fin de l'année et licencier ses 174 salariés.

La Camiva, ancienne filiale de Renault Véhicules Industriels, fut cédée au groupe Iveco, deuxième constructeur européen de camions, en 1970. Iveco fait lui-même partie de Fiat Industrial, qui regroupe les activités du trust de Turin hors automobiles. Fiat Industrial n'est pas une PME au bord du gouffre : avec 49 usines et 12 centres de recherche et développement, elle a vu son bénéfice net bondir de 93 % du premier trimestre 2011 à celui de 2012. Son objectif pour 2012 est un chiffre d'affaires de 25 milliards d'euros et un bénéfice net de 900 millions d'euros. Il y aurait de quoi maintenir l'effectif du site (ainsi d'ailleurs que celui de deux autres sites visés aussi, en Allemagne et en Autriche) en répartissant le travail entre tous les sites, avec salaires maintenus. D'autant que les salariés de la Camiva sont à la source de vingt-cinq années de bénéfices !

Mais ce patronat a d'autres calculs, au détriment des travailleurs. Face à cette attaque la CGT, très présente dans l'entreprise, dénonce le Monopoly. Elle refuse que les travailleurs aient comme seule option, pour ne pas se retrouver sur le carreau, d'accepter des mutations à Annonay, en Ardèche, ou à Lyon. La CGT avait d'ailleurs déposé un droit d'alerte il y six mois, face à la baisse de la production. « *Depuis début 2011, il n'y a pas eu d'investissements sur le site, dont les bâtiments sont anciens. Depuis 2008, on nous a retiré les productions à haute technologie et forte valeur ajoutée* », a affirmé un militant.

Un rassemblement de protestation, regroupant plusieurs centaines de travailleurs de l'agglomération, s'est tenu le mercredi 16 mai, aux abords de l'usine. La CGT a annoncé que d'autres actions suivraient.

Correspondant LO

Il n'y a pas de petite « ressource »...

Après sa défaite électorale, Sarkozy est allé, dit-il, se « ressourcer » au Maroc. À cette occasion, il a été rappelé que, comme tout ancien président de la République, il a droit à voyager gratuitement en 1ère classe sur Air France et la SNCF.

Cela, à vie.

Vu les tarifs des voyages en 1ère et vu que les loisirs dont disposent les anciens présidents leur donnent l'occasion d'en profiter souvent, le cadeau n'est pas mince.

Sarkozy, qui ne manquait pas une occasion de dénoncer en chaque travailleur un « privilégié », n'a bien sûr pas proposé de renoncer à cet avantage. Et la direction d'Air France, qui pleure misère, n'a pas non plus suggéré de l'en priver, lui et ses prédécesseurs Chirac et Giscard...

P. L.

• Médecins

Le scandale des dépassements d'honoraires

Le journal *Le Monde* du 15 mai annonce que la question des dépassements d'honoraires des médecins « *devrait être le premier chantier du futur ministre de la Santé* », rappelant que François Hollande en avait parlé au cours de sa campagne. On verra si Marisol Touraine, nommée à ce poste en remplacement de Roselyne Bachelot, en fera ou non son premier chantier, mais il est vrai que le scandale de ces dépassements mériterait qu'elle s'y penche.

Les dépassements d'honoraires sont le fait de médecins généralistes en secteur 2 « *secteur conventionné à honoraires libres* » et de médecins hospitaliers qui bénéficient de l'existence du « *secteur privé à l'hôpital* ».

Le secteur 2 a été créé en 1980 pour permettre aux médecins d'augmenter leurs tarifs tout en maintenant le secteur conventionné dit secteur 1 dans lequel les tarifs sont ceux de la Sécurité sociale. Mais devant l'explosion du nombre de médecins s'inscrivant en secteur 2, notamment des spécialistes, le système a été réservé en 1990 aux plus diplômés d'entre eux, anciens assistants des hôpitaux, chefs de clinique et praticiens hospitaliers. Aujourd'hui un médecin sur quatre, généralistes et spécialistes, est en secteur 2, pratiquant des tarifs de consultations qui peuvent aller jusqu'à plus de cinq fois le tarif Sécurité sociale.

À l'hôpital le « secteur privé » a été créé en 1958 dans le cadre de la réforme Debré qui a donné naissance aux Centres hospitalo-universitaires (CHU). Des médecins renommés qui exerçaient jusqu'alors plutôt dans les cliniques privées étaient autorisés à consacrer 20 % de leur activité à ce « secteur privé » avec dépassements d'honoraires, leur seule contrainte étant de payer à l'hôpital une redevance pour l'utilisation des équipements hospitaliers et le travail de leurs collaborateurs, médecins, infirmiers et secrétaires.

Dès 1980 la Cour des comptes a dénoncé des dépassements d'honoraires exorbitants de la part de médecins qui consacraient bien plus que 20 % de leur activité au privé. Aujourd'hui il n'est pas rare, quand on téléphone dans un service, de se voir proposer un rendez-vous rapidement en « privé » ou bien plus tard en « public ». En 1981, Mitterrand, dans ses dix propositions pour la santé, prévoyait la suppression du secteur privé et Ralite, ministre de la Santé et l'un des quatre ministres communistes, l'annonçait pour la fin 1986. Les lenteurs voulues de la gauche et le retour au gouvernement de la droite en 1986 enterrèrent les promesses de 1981.

Aujourd'hui sur 45 000 médecins hospitaliers, 4 524 ont droit au « secteur privé » et d'après le manifeste des 200, 1 864 pratiquent des dépassements d'honoraires... et ne s'en privent pas. *60 millions de consommateurs* cite une opération de la cataracte facturée jusqu'à 1 490 euros à l'Hôtel-Dieu à Paris quand la Sécurité sociale ne rembourse que 271,70 euros. *Libération* mentionne un urologue de l'hôpital Cochin à Paris dont la consultation est à 150 euros et qui facture près de 4 000 euros une opération d'ablation de la prostate. En 2012 il a ainsi touché 593 000 euros grâce au privé, alors que le salaire mensuel d'un praticien hospitalier varie entre 6 000 et 9 000 euros.

Les 200 médecins hospitaliers signataires du manifeste demandent la suppression du « secteur privé à l'hôpital ». Ils dénoncent aussi les dépassements d'honoraires en ville et demandent la revalorisation des tarifs de la Sécurité sociale. Ils ont bien raison de critiquer les scandaleux dépassements d'honoraires qui réservent l'accès aux soins aux plus riches, à tous ceux qui peuvent payer quand les autres doivent reculer leurs soins ou y renoncer. Ces dépassements doivent être interdits.

Cédric DUVAL

• Pétroplus – Petit-Couronne

Rien n'est réglé

Depuis le 25 janvier l'entreprise Pétroplus, appartenant au fonds d'investissement Carlyle qui l'avait racheté à Shell, est en redressement judiciaire et ses 550 salariés menacés de perdre leur emploi.

En mars, Shell a accepté de mettre vingt millions sur la table. Augmentés de vingt millions versés par l'État, ils permettaient de relancer l'activité de l'entreprise pour six mois et de sauver très provisoirement l'emploi des 550 salariés. Mais l'incertitude demeure, non seulement pour les ouvriers de Pétroplus, mais aussi pour tous les salariés des sous-traitants qui assurent la maintenance pétrochimique. Ce sont, au total, 2 000 emplois qui sont en jeu.

Selon Yvon Scornet, représentant de l'intersyndicale CGT-CFDT-CFE/CGC, interrogé par le journal *l'Humanité*, plusieurs repreneurs potentiels sont sur les rangs. Mais il indique qu'ils sont refroidis par le montant que coûtera la dépollution nécessaire du site, qui serait estimée à 170 millions d'euros.

Le syndicaliste dit que la solution serait que l'État gèle cette dette de la dépollution et se retourne vers l'exploitant historique Shell. Effectivement, ce devrait être à Shell de payer et ses actionnaires en ont les moyens.

Quant aux repreneurs leurs projets ne sont pas encore connus. Mais quels qu'ils soient, les travailleurs de Pétroplus ne pourront compter que sur leur détermination pour imposer la sauvegarde de tous les emplois.

Catherine OLIVIER

ARC

• Facebook en bourse

Un flop sur fond de spéculation

Ce devait être « *l'émission d'actions du siècle* » selon les milieux financiers chargés de « vendre » l'opération : le réseau social Facebook, avec ses 901 millions d'utilisateurs, « pesait », disaient-ils, pratiquement autant que l'Inde et son milliard d'habitants.

Il y avait là de quoi faire saliver les investisseurs, autrement dit les spéculateurs. En tout cas, c'est sur quoi misait Mark Zuckerberg, petit génie de 29 ans de l'Internet, cofondateur de Facebook. Et il se faisait fort d'afficher au moins 100 milliards de dollars de capitalisation boursière pour la première cotation du titre.

Pari tenu, grâce aux trois banques d'affaires chargées de placer 421 millions d'actions Facebook dans le public et directement intéressées financièrement, ô combien, au succès de ce lancement boursier. Faut-il s'étonner alors que leurs analystes aient un peu doré la pilule pour appâter les gogos ?

En effet, Facebook ne vend rien ni ne fait payer de droit d'entrée : il ne vit que de la publicité qu'il recueille. Or, il apparaissait que de plus en plus de grandes firmes renonçaient à faire de la publicité sur Facebook, car cela s'avérait peu rentable auprès des utilisateurs de smartphones. Bref, des « informations » du type « un utilisateur de Facebook est valorisé à 116 dollars », comme on en trouvait sur les sites spécialisés ces jours derniers, ne reposait sur rien, sinon sur le crédit que l'on voulait bien leur accorder.

Cela devenait si évident que, quelques heures avant l'introduction de Facebook à la Bourse américaine des valeurs technologiques, le Nasdaq, trois analystes des banques patronnant l'opération firent savoir, mais seulement à de très gros clients, qu'ils révisaient à la baisse leurs prévisions de croissance pour Facebook.

Résultat, alors qu'en attirant des boursicoteurs en masse Facebook avait levé 25 % de capitaux en plus que prévu, dès le lendemain, son action perdait 11 %, puis 8,9 % le surlendemain. Et ce n'est peut-être pas fini.

D'habitude, les bulles spéculatives mettent plus de temps à se dégonfler. Là, quelques heures ont suffi pour que des spéculateurs, d'abord ravis, s'en mordent les doigts. Ainsi va le monde capitaliste où le vent peut, un jour, peser plus lourd que l'or et, le lendemain, plus grand-chose. Que certains y perdent leurs illusions, et leurs espoirs de gains rapides, ne serait pas grave si ce n'était toute la machine économique et financière mondiale, et finalement la société, qui dépendent de plus en plus de ce genre d'opérations spéculatives.

Pierre LAFFITTE

• Italie

Séisme et crise sociale

Beppe Grillo, du comique à la politique

En visite sur les lieux du tremblement de terre qui a secoué l'Émilie dans la nuit du 19 au 20 mai, le Premier ministre italien Mario Monti a dû affronter quelques huées. Les victimes du séisme ont en effet quelques raisons de se méfier de l'avenir et de la façon dont l'État les aidera face à la catastrophe. Les précédents du tremblement de terre de l'Aquila en 2009 ou d'autres plus lointains dont les sinistrés, des années après, attendent toujours la reconstruction, sont là. Pire encore, trois jours avant le séisme, un décret du gouvernement précisait que désormais, les dégâts des calamités naturelles devraient être couverts non plus par l'État, mais par une assurance privée spécifique... que personne évidemment n'avait eu le temps de souscrire.

Mais au-delà du tremblement de terre, les huées qu'a affrontées Monti témoignent aussi du mécontentement qui couve dans la population. Le remplacement de Berlusconi par Monti, fin 2011, avait valu à celui-ci un préjugé favorable, mais qui n'a pas duré bien longtemps. Six mois après, chacun a pu voir que la politique de ce gouvernement dit « technique » se résumait à une nouvelle avalanche de mesures d'austérité, auxquelles s'ajoutent de nouvelles attaques au droit du travail, tandis que la situation économique continue à s'aggraver.

Ainsi, des suicides de travailleurs ou de petits entrepreneurs désespérés par leur situation se sont multipliés et ont fait la Une des journaux. Souvent les petits entrepreneurs en question dénonçaient le fait que l'État ne leur paye pas ses factures, alors qu'il ne tarde jamais à réclamer le paiement des impôts par le biais de l'agence de recouvrement Equitalia, sur laquelle se concentre une véritable haine. Monti a parlé alors de grave tension sociale et même d'un danger de reprise du terrorisme, que l'attentat du 19 mai devant un lycée de Brindisi a semblé illustrer, même s'il est sans doute le fait d'un seul individu.

Ce qui s'est installé est une défiance vis-à-vis de l'État et des politiciens en général. Elle a été nourrie par de nouveaux scandales de corruption, qui ont éclaté concernant le Parti Démocrate ou la Ligue du Nord, ce même parti régionaliste et xénophobe qui avait fait de son slogan contre « *Rome, la voleuse* » son fonds de commerce électoral. Les résultats du deuxième tour des élections administratives, les 20 et 21 mai, en ont été une confirmation, avec le succès d'un nouveau parti né autour d'une campagne « antipoliticiens » : le mouvement « cinq étoiles » de Beppe Grillo, qui vient notamment d'emporter la mairie de Parme.

Connu comme comique, apprécié notamment à gauche et à l'extrême gauche pour ses spectacles dénonçant les travers du système politique et de ses politiciens, Beppe Grillo a lancé son mouvement il y a quelques années sous le signe des « vaffanculo - days », autrement dit des journées « va te faire enc... », adressé aux politiciens. Mais ce qui allait bien à un comique n'a pas été sans dérapages quand Grillo a voulu en faire une politique, autour d'idées allant de « sortez les sortants » à l'abandon de l'euro, mais aussi prenant position contre le droit du sol et l'attribution de la nationalité italienne aux enfants d'immigrés nés en Italie.

Voila comment le mouvement « cinq étoiles » de Grillo, dit maintenant des « grillini » a réussi à devenir l'expression électorale du rejet des politiciens... et est en train de devenir un tremplin pour les nouveaux aspirants à une carrière politique qui ont senti le bon filon. Dans une ville comme Parme, le candidat qui a lancé la liste « cinq étoiles » a ainsi réussi à se faire élire maire en attirant des voix venant visiblement aussi bien de droite que de gauche.

Le mouvement sera-t-il durable ou ne sera-t-il qu'un de ces météores qui traversent le ciel politique italien ? Le fait est que le vide des partis traditionnels, leur inertie et leur corruption, ont donné vie ces dernières années à de tels phénomènes. De Berlusconi à la Ligue du Nord et à d'autres, ils ont été nombreux à se lancer sur la base d'une démagogie promettant de « rénover la politique »... avant de révéler à leur tour leur vacuité, voire leur cynisme et leurs calculs de bas étage.

Beppe Grillo n'est de ce point de vue que le dernier en date à se faire le support du mécontentement, sans être capable de lui donner un autre contenu que quelques propositions démagogiques et parfois douteuses. Et c'est logique car il ne vient pas à l'idée de ce genre d'ovni politique de s'en prendre au système capitaliste, aux grands patrons et banquiers qui, derrière les politiciens au pouvoir, sont les vrais responsables de la situation de plus en plus dramatique que vivent les classes populaires.

Le plus grave pour celles-ci est bien l'absence d'un parti mettant en avant un véritable programme de lutte contre ce système, un parti qui ne pourrait être qu'un parti ouvrier, communiste et révolutionnaire.

André FRYS

"Faisons leur voir les étoiles", proclame cette affiche de Beppe Grillo.

ARC

• Allemagne

Augmentation des salaires dans la métallurgie

Les patrons peuvent payer

En Allemagne, la négociation sur le renouvellement de la convention collective salariale dans la métallurgie s'est conclue par une augmentation de 4,3 % à partir du 1er mai. Selon le syndicat des métallos, l'IG Metall, cela correspond à des augmentations allant de 129 à 240 euros en fonction du coefficient et de l'ancienneté. L'accord-pilote signé le 19 mai pour les entreprises électriques et métallurgiques du Bade-Wurtemberg doit être étendu à tout le pays et concerner au total 3,6 millions de salariés.

Cet accord comporte également des clauses qui concernent l'embauche des apprentis et le recours aux travailleurs intérimaires, qui sont 300 000 dans la métallurgie, payés en moyenne 40 % de moins que leurs collègues embauchés en fixe. Au bout de deux ans maximum dans la même entreprise, un travailleur intérimaire devrait recevoir une offre d'emploi de la part de celle-ci. Quant à l'embauche des apprentis après une période d'essai concluante, qui a longtemps été la règle mais qui est de plus en plus bafouée, elle est confirmée, toutefois « en fonction du besoin de l'entreprise ». Tout cela dépendra bien évidemment du rapport de force sur le terrain. Chez BMW à Leipzig par exemple, où il y a 1 100 intérimaires sur un effectif total de 3 920 personnes, certains ont des contrats d'intérim depuis… neuf ans et, récemment, un tribunal a estimé que cela était légal !

Le mécontentement était grand chez les travailleurs de la métallurgie. Beaucoup d'entre eux ont vu leur revenu diminuer au cours de la période 2009-2010 à cause du chômage partiel. Ils ont ensuite connu un quasi gel des salaires alors que les cadences augmentaient, comme les heures supplémentaires. Tout cela dans un contexte général d'attaques antisociales, comme le report progressif du départ à la retraite à 67 ans. Dans ce contexte, l'IG Metall avait initialement revendiqué une hausse de salaire de 6,5 % et organisé, depuis la fin avril, des « grèves d'avertissement » dans de nombreuses entreprises, qui ont entraîné, au total, selon le syndicat, 800 000 travailleurs.

Le patronat, après avoir répété que ce n'était pas « *le bon moment* » pour des hausses de salaire, a d'autant plus facilement accepté de signer un accord sans chercher l'épreuve de force qu'il a largement les moyens de payer. De toutes façons, ni l'IG Metall ni la confédération DGB, dont il fait partie, n'avaient l'intention de sortir du cadre traditionnel de la négociation pour le renouvellement de la convention salariale, mettant en avant des augmentations limitées pour une catégorie de travailleurs, qui ont un peu plus que les autres les moyens de se faire entendre. Ce fut également le cas, fin mars, lorsque, après des grèves d'avertissement, deux millions de fonctionnaires ont obtenu une augmentation de 6,3 % sur deux ans.

Ce résultat souligne, en tout cas, que les patrons allemands auraient tout à fait les moyens d'augmenter les salaires, y compris ceux de tous les travailleurs du privé comme du public, de ceux qui ont encore un emploi comme de ceux – de plus en plus nombreux – qui survivent de petits boulots et de salaires de misère.

Henri MARNIER

• Haïti

Sur fond de dégradation des conditions de vie des classes pauvres,
Une année de duperies

Dans le dernier numéro de leur journal *La Voix des travailleurs*, daté du 18 mai 2012, nos camarades de l'Organisation des travailleurs révolutionnaires (OTR) dressent le bilan d'un an de pouvoir du nouveau président, Michel Martelly. Nous en citons ci-après quelques extraits.

« Pour Michel Martelly, l'heure est au bilan après une année passée au pouvoir. Le chef de l'État s'est donné un satisfecit en fait de réalisations pendant ces douze mois et s'est même attribué une note : 8/10. Presque parfait !

Alors que le président sablait le champagne avec son équipe de grands mangeurs, ce 14 mai, à l'occasion du premier anniversaire de son accession au pouvoir, des manifestants en colère devant le Palais national prenaient le contre-pied de sa propagande mensongère sur le bilan positif de sa première année de gouvernance. C'est ainsi qu'aux côtés des partisans de Michel Martelly, plusieurs centaines de manifestants criaient : « *Président, on a faim, on a faim !* ». (…)

Aucun des problèmes de la population pauvre n'a été abordé avec sérieux par le pouvoir de Martelly, marqué pendant ces douze premiers mois par des conflits de toutes sortes dus à l'arrogance du président, par des déplacements fréquents et inutiles du chef de l'État à l'étranger en avion privé, par la ruée d'une nouvelle meute de grands mangeurs sur les caisses publiques, par le prélèvement de taxes sur les couches les plus pauvres via les transferts d'argent de la diaspora et les appels téléphoniques internationaux, et surtout par la propagande et des mensonges de toutes sortes pour berner la population pauvre.

Le Programme de scolarisation universelle, gratuite et obligatoire (Psugo) (…) est selon le chef de l'État le point fort de son bilan. Environ un million d'élèves seraient allés à l'école grâce à ce programme, qui coûte cette année 52 millions de dollars américains à l'État haïtien. Mais une enquête de l'Initiative de la société civile (ISC) vient de révéler des magouilles de toutes sortes qui entachent ce programme.

Par exemple sur les 64 écoles faisant l'objet de cette enquête, « *19 qui figurent sur la liste des écoles du Psugo publiée sur le site ne participent pas réellement au programme* », a déclaré le responsable de l'ISC. Pourtant les virements bancaires ont bien été effectués sur les comptes de ces écoles, les retraits également, à l'insu des responsables de ces établissements.

Autre exemple, des écoles qui détiennent leur licence de fonctionnement soumettent des listes de classes, mais n'ont pas de local. Leurs responsables reçoivent néanmoins leur subvention comme toutes les autres écoles, avec la complicité des décideurs du Psugo. Alors combien de ces 52 millions iront vraiment à la scolarisation des enfants ? Est-ce que la part du lion de cette somme n'atterrira pas dans les comptes en banque des grands mangeurs de l'équipe de Martelly, avides de s'enrichir avant la fin du mandat de ce dernier ? (…)

Le chef de l'État (…) s'est lancé dans une série d'actions cosmétiques, comme la distribution de motocyclettes, et ne s'est pas gêné pour inscrire dans son bilan insignifiant les actions des ONG et les ouvrages initiés par le gouvernement précédent. (…)

ARC

Les problèmes auxquels sont confrontées les classes pauvres restent entiers. Le chômage va crescendo, les prix des produits de consommation courante sont en hausse continue, le coût du logement flambe, l'insécurité bat son plein, dans la capitale notamment, les premières averses de la saison pluvieuse entraînent des pertes considérables en vies humaines, les populations mal logées sont dans la tourmente à chaque intempérie.

Le président est pourtant content de lui et fier de son bilan.

Les manifestants du 14 mai devant le Palais national avaient bien raison de cracher leur colère face à un président cynique et sans scrupule. Il y a de quoi être révolté ! Par cette mobilisation, les manifestants ont indiqué le chemin à suivre pour contraindre les maîtres du pays, les classes possédantes, ainsi que leurs serviteurs au pouvoir, à satisfaire les revendications des classes pauvres. (...) »

• Afrique

Pollution et empoisonnement des populations
L'héritage empoisonné de l'impérialisme

Il y a bien longtemps que les grandes puissances ont étendu leur emprise sur l'ensemble de la planète. Les régions les plus reculées et les moins développées ont été transformées en fournisseurs de matières premières et de main-d'œuvre, dans le cadre du marché mondial. Mais le développement d'activités économiques qui en a résulté s'est accompagné de lourdes conséquences pour les populations locales.

Deux procès récents ont montré les ravages de la silicose chez les mineurs d'Afrique du Sud, et ceux de la pollution par les mines d'uranium au Niger.

En Afrique du Sud, des milliers d'anciens mineurs sont en procès contre les trois principales compagnies d'extraction d'or. Après avoir fait la richesse des actionnaires, ils sont rentrés dans leurs villages d'Afrique du Sud mais aussi du Zimbabwe, du Lesotho et du Botswana, les poumons encrassés de silice. Selon une étude, près de 300 000 d'entre eux devraient avoir droit à une indemnisation – dans les années 1980, les mines d'or employaient un demi-million de personnes.

Comme l'a expliqué un de leurs avocats : « *Soutenues par le gouvernement, les compagnies minières recrutaient en Afrique australe des jeunes migrants noirs en bonne santé, les exploitaient, puis les renvoyaient chez eux une fois qu'ils étaient cassés, abaissant ainsi leurs coûts de travail et augmentant d'autant leurs profits.* » Les premiers masques respiratoires n'ont été distribués que dans les années 1990, précisément au moment où l'activité de ces mines a décliné. Le capital des compagnies minières venait du monde entier, en particulier de Grande-Bretagne. Au moins une société britannique, l'AngloAmerican, est elle aussi impliquée dans un procès à Johannesburg et dans un recours à Londres.

Au Niger, la nocivité des mines d'uranium a été mise en évidence une nouvelle fois par la condamnation d'Areva, le 11 mai, par le tribunal des affaires de Sécurité sociale de Melun. La responsabilité d'Areva a été reconnue dans la mort par cancer d'un ancien salarié d'une de ses filiales exploitant des mines d'uranium dans ce pays. Le trust français du nucléaire y pollue des régions entières. Aux dires de Greenpeace, dans les zones voisines des villes d'Arlit et d'Akokan, les eaux sont contaminées et les résidus entreposés en plein air polluent les sols et les cultures. Bien souvent les déchets miniers servent de matériau pour la construction des habitations. De même la région de Mounana au Gabon, où les mines d'uranium sont désormais fermées, souffre de semblables pollutions. Dans ces régions, comme en Afrique australe, de nombreux travailleurs rentrés au village sont morts sans s'être jamais rendu compte de leur contamination.

Poubelle au cœur d'Abidjan en Côte-d'Ivoire.
idata.over-blog.com

Areva se vante volontiers de sa contribution au développement économique et sanitaire du Niger, et les sociétés minières sud-africaines tiennent probablement le même langage. Mais leur seul but est le profit et, si leur activité a parfois des retombées favorables pour une fraction de la population, elles sont peu de chose à côté des nuisances et des pollutions que ces sociétés laissent derrière elles.

Vincent GELAS

• **Québec**

Contre la hausse des frais de scolarité la mobilisation ne faiblit pas

ARC

Depuis plus de trois mois, les étudiants québécois sont en grève et ont déjà organisé une trentaine de manifestations nocturnes contre la hausse des frais de scolarité que le gouvernement de la province tente de leur imposer.

La dernière version du projet consiste à augmenter les droits de 82 % sur sept ans, ce qui amènera finalement les étudiants des universités et des cégep (classes post-secondaire) à devoir débourser près de 3 800 dollars canadiens (2 919 euros) par an rien que pour s'inscrire aux cours.

La mobilisation des étudiants ne faiblit guère. Le gouvernement conservateur ne leur répond en effet que par la vague promesse d'élargir les prêts étudiants et les bourses et surtout... par la répression contre les manifestants. Le 18 mai, le Premier ministre québécois Charest a même déposé et fait voter en urgence la loi 78, qui interdit pratiquement les piquets de grève et restreint considérablement le droit de manifester : tout rassemblement de plus de cinquante personnes doit désormais être signalé à l'avance à la police, avec les détails de son organisation, les regroupements sont proscrits à moins de cinquante mètres des établissements d'enseignement. Les contrevenants s'exposent à de fortes amendes, allant de 1 000 dollars canadiens pour un manifestant à 125 000 dollars canadiens pour les organisateurs.

Après l'annonce par la ministre de l'Éducation de la suspension des cours jusqu'en août, geste clairement destiné à briser le mouvement de grève, l'application de la loi 78 a eu pour effet de rassembler autour des étudiants grévistes toute une partie de la population, travailleurs, syndicalistes, qui n'acceptent pas la brutalité de la riposte gouvernementale, marquée notamment les 18 et 19 mai derniers par des charges policières, l'usage de gaz, une dizaine de blessés et des centaines d'arrestations. Des témoins racontent un centre-ville de Montréal bloqué par des policiers à vélo, à moto et à cheval, des fourgons prêts à déverser leurs effectifs sur les manifestants arborant le carré rouge, symbole de la grève contre la hausse. Le port de ce dernier a été en outre interdit aux employés du ministère de l'Éducation.

On comprend donc que Charest et le PLQ, le Parti libéral québécois, ne soient pas pressés d'organiser les élections dont il est question depuis des mois : un récent sondage a montré que l'insatisfaction envers le gouvernement tutoie des sommets, avec 77 %. « *L'enjeu ce n'est pas le gouvernement. L'enjeu c'est l'avenir du Québec et l'avenir de nos enfants* », a commenté le Premier ministre. Leur avenir, les étudiants ont en effet bien raison de vouloir s'en occuper eux-mêmes.

Viviane LAFONT

• **Discours sur la « croissance »**

Chœur européen et voix discordantes

Une fois de plus Hollande, Merkel et les autres chefs d'État et de gouvernement européens devaient se réunir mercredi 23 mai, en vue de préparer la « vraie » réunion en juin. Une fois de plus, il s'agissait de sauver la zone euro. Une fois de plus, la seule solution envisagée était de verser de l'argent aux capitalistes et de faire des économies sur le dos des travailleurs. Seule nouveauté, les États se sont mis d'accord pour dégager 230 millions d'euros afin d'amorcer la pompe des « grands projets » ou « grands travaux », et d'inciter les investisseurs à avoir confiance dans la « croissance ».

Pendant quatre ans, chaque discours de ministre de l'Économie était ponctué d'un « *Il faut rassurer les marchés* ». Depuis quatre semaines, cette phrase a été remplacée par « *Il faut retrouver de la croissance* ». Mais cela revient au même.

La recherche de la « croissance » n'est qu'une autre façon de favoriser les profits patronaux. Au lieu de laisser simplement les banques aller au guichet de la banque centrale européenne et chaque État subventionner ses propres capitalistes, les dirigeants européens voudraient maintenant procéder par « grands projets ». Des projets qui ne sont nullement motivés par la recherche de la satisfaction des besoins de la population.

La concrétisation risque d'être délicate. Chaque État défendant ses propres capitalistes, à qui l'Europe confiera-t-elle les projets ? Les marchandages promettent d'être âpres.

Et, avant même qu'ils ne soient attribués, qui financera ces grands projets ? Il faudrait pour cela que l'Europe se dote d'un fonds d'investissement spécial, abondé par la vente d' « eurobonds », autrement dits d'emprunts placés par les banques, et garantis collectivement par tous les États. Mais cette garantie « collective » serait en fait surtout celle de l'État le plus riche et aux finances aujourd'hui les plus saines, l'Allemagne, laquelle se fait évidemment tirer l'oreille.

Alors, en admettant que Hollande et les autres convainquent Merkel de verser un peu plus au pot, en admettant aussi que les arbitrages entre trusts de l'industrie et du bâtiment se concrétisent, en admettant que les grands projets voient le jour, qu'est-ce que ça changerait pour les travailleurs d'Europe ?

D'abord, comme prennent bien soin de le préciser Hollande et consorts, l'austérité resterait de mise pour les travailleurs et les économies sur les services publics continueraient comme avant, car il faut avant tout « redresser les comptes ». Et puis, sur un milliard versé pour un « grand projet », combien serait dilapidé pour aller dans les poches des divers intermédiaires, combien en profits pour les industriels, combien en rente pour les banquiers et quelle minime partie versée en salaires finirait par revenir à l'économie réelle et à la satisfaction des besoins des travailleurs ?

De plus, les gouvernements se heurteront toujours au même obstacle : qu'est-ce qui pourrait bien contraindre un capitaliste à investir dans un grand projet, s'il peut gagner plus et plus vite dans la spéculation ? La seule incitation envisagée par Hollande et Merkel consiste à garantir les profits des investisseurs. Autant leur signer directement un chèque en blanc.

Enfin, de quels grands projets parle-t-on ? Une seule chose est garantie d'avance : la population n'aura pas à dire son mot sur le choix. Il serait pourtant évident : garantir à tous les travailleurs du continent un emploi et un salaire décent, quitte à prendre sur les profits des capitalistes, voire en les expropriant.

Paul GALOIS

• **OTAN et bouclier antimissile**

Le changement ? Où ça ?

Au sommet de l'OTAN les 19 et 20 mai, les 28 chefs d'État, y compris François Hollande, ont réaffirmé leur accord au projet de bouclier antimissile.

Ce bouclier consiste en l'installation, dans une première phase, d'un radar ultra-puissant à l'est de la Turquie, de frégates porteuses de missiles en Méditerranée et d'intercepteurs d'éventuels missiles ennemis en Pologne et en Roumanie. L'ennemi tout trouvé, c'est l'Iran, qui fait peser sur l'Occident « *des menaces réelles* », s'il faut en croire le secrétaire général de l'OTAN. Ces menaces, du même ordre que les « armes de destruction massive » irakiennes, vont donc coûter cher, sinon en vies humaines pour le moment, du moins en milliards gaspillés aux dépens de ce qui serait utile à la population.

François Hollande s'était dit réticent à la mise en œuvre de ce projet durant sa campagne électorale. Il affirme avoir obtenu satisfaction sur un certain nombre de conditions, en particulier la « légitimité » de la force de dissuasion nucléaire française et le fait que les industriels français seront directement intéressés à la réalisation des équipements nécessaires au bouclier en question. Bref, le nouveau gouvernement finalement veut bien payer, mais à condition que cela fasse aussi des rentrées dans les coffres des trusts français, comme Thales.

Il n'y a donc rien de nouveau ni de surprenant dans la politique de défense : ni les cocoricos sur « nos prérogatives » en matière de nucléaire militaire, ni le gaspillage de l'argent public dans des engins de mort. Même si le candidat Hollande avait cru bon d'ajouter, dans ses déclarations de campagne, quelques formules pour stigmatiser « *les intérêts privés à qui le gouvernement sortant s'est trop souvent plié* » quand il s'agissait des groupes industriels de défense.

Les mêmes groupes que le candidat Hollande disait vouloir mieux contrôler n'ont pas trop à s'inquiéter. Ils retrouvent en face d'eux en partie les mêmes hommes. Au ministère de la Défense attribué à Jean-Yves Le Drian, un des conseillers politiques nouvellement nommés est Jean-Claude Mallet, cet homme que Sarkozy avait choisi pour rédiger le Livre blanc sur la sécurité et la défense nationale. Ces trusts retrouvent aussi, et c'est l'essentiel pour eux, les mêmes marchés.

Sylvie MARÉCHAL

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 1014 C 85576